

Protection des locataires... OUI  
Contre-projet... NON  
"Albatros"... OUI  
Augmentation des signatures  
référéndum et initiative 2 x NON  
SOLUTION DU DELAI... OUI

N° 166 - 17 septembre 1977  
SEPTIEME ANNEE

Fr. 2.-

# La brèche

organe bimensuel  
de la ligue marxiste révolutionnaire  
section suisse de la IV<sup>ème</sup> Internationale



**Pour le droit à l'avortement !  
Pour une maternité désirée !  
OUI à l'initiative des délais**

# sommaire

IVème Internationale en Grèce	2
Arguments : SAVRO : l'Etat-maffia	2
EDITO : AVORTEMENT :	
le sinistre rôle de l'Eglise	3
<b>SOCIAL</b>	
GENEVE : nouvelles vagues de licenciements dans la métallurgie	4
Lettre ouverte aux travailleurs et à leurs organisations	4
Fête du peuple jurassien :	
le stand de la LMR attaqué	5
Grève victorieuse à St-Cergue	5
LAUSANNE : les locataires occupent	5
Internement psychiatrique à Genève	5
<b>DOSSIER</b>	
Le renouvellement conventionnel de la métallurgie	6, 7
PAYS DE L'EST : Rudolf Bahro	8, 9
Lettre ouverte à la Voix Ouvrière	8
NUCLEAIRE : Manif de Berne	9
Débat sur "3 jours pour l'homme"	9
ARMEE : la brutalité et l'effervescence	10
POLITIQUE : les révolutionnaires et les droits démocratiques	11
L'EVENEMENT : la dictature thaïlandaise au Comptoir suisse	12

# abonnez-vous

**Abonnements à la Brèche :**  
 6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50  
 une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-  
 une année, enveloppe fermée : fr. 55.-  
 une année, étranger (Europe) : fr. 80.-  
 Outre-mer : prendre contact avec nous  
 abonnement de soutien : fr. 100.-  
**Journal "La Brèche", CCP 10-25669, Lausanne.** (préciser le type d'abonnement).  
**Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17**  
 Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

# LA BRÈCHE

ON VOUS DIT TOUT SUR LA CAMPAGNE POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT

**LAUSANNE, jeudi 22 septembre à 18 heures, maison du peuple**  
**FETE "6 heures pour le droit à l'avortement"**  
 organisée par le CADA (Comité d'Action pour le Droit à l'Avortement), avec le programme suivant :  
 dès 18 h. : bouffe, débats : Mouvement ouvrier et lutte des femmes / Information sexuelle, contraception et planning familial / Jeunesse et sexualité  
 19 h. : film : "Histoire d'A";  
 20 h. 30 : débat : Après le 25 septembre comment lutter pour le droit à l'avortement  
 21 h. 30 : Michel Bühler; 22 h. : musique; 23 h. 30 : Yvette Théraulaz

**LAUSANNE, MANIFESTATION pour le droit à l'avortement**  
 samedi 24 septembre au matin, départ : place de la Riponne; arrivée : place Chauderon

**LAUSANNE, MEETING LMR, avec Jacqueline Heinen**  
 mercredi 21 septembre, 20 h. 30, Maison du Peuple (Chauderon)

**GENEVE, MEETING LMR, avec Jacqueline Heinen**  
 jeudi 22 septembre, 20 h. 30, salle du Faubourg (taverne)

**BIENNE, DEBAT sur "le rôle de l'avortement dans la libération des femmes et l'après-votation"**  
 mardi 20 septembre, 20 h. 15, Cercle romand  
 avec trois conseillers de ville, une militante du MLF et un médecin défendant les indications sociales

## IVème internationale : Unification des forces trotskistes en Grèce

Durant le mois de juillet 1977 a eu lieu à Athènes le Congrès d'unification des organisations OCIG (section grecque de la IVème Internationale) et FCR. Il s'agit, après des décennies, de la première unification de forces trotskistes en Grèce, qui s'est fixé comme but immédiat de constituer le point de départ d'un regroupement plus large des marxistes révolutionnaires sous le drapeau de la IVème Internationale. Il a aussi été décidé de commencer dès le mois d'octobre un processus de discussions avec comme perspective une unification, avec la LCI (scission de l'organisation healiste (tendance de Healy)).

La nouvelle organisation, qui a gardé le nom de l'ancienne section, réunit des forces numériquement assez considérables, avec une présence en milieu ouvrier, dans le mouvement étudiant et le

mouvement de libération des femmes, pour pouvoir se fixer comme but, d'un côté son intégration réelle dans le mouvement ouvrier et de l'autre côté la conquête d'une place décisive dans l'extrême-gauche.

La montée des luttes ouvrières contre la politique d'austérité et de répression appliquée avec un rythme croissant par le gouvernement Karamanlis, en relation avec la concrétisation des échéances électorales, qui ensemble tendent à intensifier l'activité de toutes les forces politiques et à conduire à une concrétisation de leurs programmes, exigent de la part des trotskistes la réponse la plus complète et la plus claire possible. Tant en ce qui concerne les problèmes quotidiens d'unification et de concentration des luttes ouvrières, que en ce qui concerne la lutte contre les illusions élec-

torales cultivées par les partis réformistes et la politique sectaire et scissionniste des maoïstes face aux organisations ouvrières de masse.

Les marxistes révolutionnaires grecs sont conscients du fait qu'ils ne peuvent dépasser les faiblesses politiques et organisationnelles du passé sans se lier plus étroitement avec l'ensemble de l'Internationale, en mettant fin à une période d'absence de liens politiques étroits avec le mouvement trotskiste mondial, qui fut une des raisons des scissions du passé. La préparation du 11ème Congrès Mondial est, comme cela a été décidé au Congrès d'unification, une des tâches centrales de notre organisation.

La section grecque publiera à partir du 15 septembre un journal bimensuel qui s'appellera ODOFRAGMA (Barricade).  
 le BP du CC de l'OCIG (sgqi)

# ARGUMENTS

## SAVRO : L'Etat-maffia

"Die Rote Anneliese", organe du "Kritisches Oberwallis" avait récemment dénoncé le scandale de la vente de terrains de Martigny à l'Etat au prix fort. Dans son numéro de septembre 77, à la suite du scandale SAVRO, le groupe haut-valaisan trace le portrait de l'Etat-maffia valaisan. En voici quelques extraits.

On retrouve dans le conseil d'administration de la société-scandale SAVRO la moitié du gratin PDC valaisan, depuis l'ex-conseiller fédéral Bonvin jusqu'à l'ancien conseiller d'Etat Gros. Et c'est précisément à cette société que le Département des travaux valaisan de Franz Steiner payait ses factures à double. Déjà à la veille de l'élection de l'exécutif cantonal, le Département des travaux Steiner acheta en toute hâte à ses amis politiques des terrains à Martigny pour de coquettes sommes. Ces derniers réussirent également à soustraire cette opération au fisc. Pendant ce temps, on pouvait voir certains fonctionnaires se pavaner en grosse Mercedes dans les rues de Sion.

Le "jaune" Wolfgang Loretan s'y prenait, lui, plus discrètement. Il s'est fait élire sans publicité au conseil d'administration de la "Hotel-und Bädergesellschaft Leukerbad". On ne peut que féliciter le discret violeur de la Constitution Loretan pour ce truc enfantin. Dans les coulisses, le conseiller d'Etat Zufferey tente d'éliminer l'inspecteur scolaire critique Jenelten. La manne publique et les retraités doivent payer 410.- francs par studio

dans la nouvelle maison de retraite de Brigue. Pour un deux pièces, la facture mensuelle est de 567.- fr.

Les banques y vont, elles, en finesse : elles encaissent en Valais plus que partout ailleurs pour l'octroi de crédits. Tout simplement en



André Fillipini

élevant les taxes d'ouverture de compte ! Et c'est précisément dans cet Etat que les "boss" du PDC haut-valaisan ferment les colonnes du "Walliser Bote" aux partisans de l'initiative du délai, bien que 74 o/o des lecteurs se soient prononcés pour un journal ouvert. Et tous ces scandales ne sont que la pointe de l'iceberg. Un iceberg qui a pour nom PDC, et qui vogue sous une bannière noire et jaune.

Les scandales au sein du Département des travaux valaisan se suivent les uns les autres : ventes de terrains : Martigny, scandale Savro, Mercedes de Fillipini pour les fonctionnaires et ainsi de suite. Une

André,  
 Tu me demandes de préfacier la plaquette que tu édites pour les vingt ans de SAVRO. Cela m'est un plaisir de répondre à ta demande puisque pour moi comme pour tes amis, SAVRO et André sont identiques. Notre société est formée d'un système de deux cellules : la famille et l'entreprise, et de leurs échanges.

Tu as admirablement réalisé cette complémentarité indissoluble. Je pense que cela est dû avant tout aux qualités reçues de M. Jean, ton père, et de ton admirable maman. La Société de Sion, les études, les compagnons ont aussi favorisé l'éclosion de tes capacités. Mais, à mon avis, l'essentiel reste ta pleine compréhension de la fonction du travail personnel, de l'équipe et de l'entreprise.

Le travail est une fonction normale de l'homme : Travailler c'est construire. Construire exige un effort et une réussite de création. Dieu, après la création, a passé la main à l'homme pour qu'il prolonge Son œuvre pour le respect de la vie et la dignité des vivants et des disparus.

Mais les constructions de l'entreprise sont simultanément un service à ceux qui y vivent et à leurs familles et aussi un service à la communauté. Il faut en être conscient pour comprendre la force d'épanouissement du travail dans l'entreprise : et cela pour chacun quelle que soit sa fonction ou sa responsabilité.

C'est dans la liberté de l'entreprise unie dans le combat de la concurrence que doit être obtenu le mandat de construire. Et ce combat est tendu et âpre parfois. Pour présenter la meilleure offre et obtenir la confiance du maître de l'œuvre, la coopération de tous les cadres à la poursuite d'une meilleure variante, à l'abaissement du coût dans le maintien de la meilleure qualité et le respect des délais, cette coopération est indispensable. Tu as su l'inspirer, l'organiser et parfois l'exiger. C'est dans l'offre que se situe l'obtention du pain quotidien, du revenu de chacun.

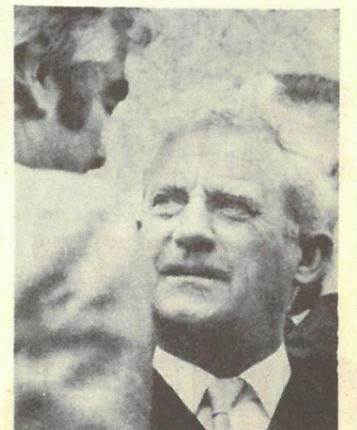
Tu viens de donner avec ton équipe la preuve de la qualité de l'entreprise et les quatre cantons du Gothard l'ont fait confiance à toi et aux tiens. Accepte mes vœux pour que se renouvellent les qualités de ton entreprise et de ta famille si bien décrites dans cette plaquette.

Les valeureux "sûres" du capitalisme ! (Bonvin à son ami Fillipini)

Roger Bonvin  
 Président de la Confédération

sur ces politiciens qui feraient mieux de rendre leur tablier aujourd'hui que demain. (...)

La SAVRO collabore étroitement avec la Gravière d'Orsières SA, qui appartient pour moitié au conseiller d'Etat Genoud. Les amis du requin de la construction Fillipini l'ont aidé à de nombreuses reprises à obtenir ces dernières années des contrats pour la SAVRO. Ainsi, l'ex-conseiller fédéral Bonvin est apparu souvent aux côtés de Fillipini lors de la signature de tels contrats. Voici un exemple de l'interpénétration entre les affaires et la politique, entre le PDC et le fric. Durant ces derniers temps, le Kritisches Oberwallis a dénoncé sans arrêt les gros encaissements des ex-conseillers d'Etat et des ex-conseillers fédéraux auprès des conseils d'administration de l'économie privée. Dans ce décor, il était inévitable que fleurissent des affaires SAVRO. Les personnages distingués donnèrent tout l'éclat nécessaire au sieur Fillipini et à sa SAVRO pour cacher leurs affaires louches. Comme les 600 000 francs piqués aux contributeurs.



Roger Bonvin

1) tendance "chrétienne-sociale" du PDC.

AVORTEMENT :

# Le sinistre rôle de l'Eglise

La récession, renvoyant rien qu'en Suisse plusieurs dizaines de milliers de femmes dans leur "foyer", a apporté de manière inattendue de l'eau au moulin des partisans du maintien de la femme dans son rôle "traditionnel". Ra-gaillardis par ce renfort inattendu, les partisans de l'oppression de la femme s'enhardissent, battent leur rappel des fidèles, diffusent une intense propagande, tantôt grossière, tantôt plus subtile.

Caritas, organisation de "charité" émanant de l'Eglise catholique, présidée il y a encore peu par un conseiller national démocrate-chrétien ayant dû se retirer pour ses rapports très louches avec le fisc<sup>1)</sup>, fait distribuer dans toute la Suisse un dépliant contre la solution des délais. Coût de l'opération : 200 000 francs. Les évêques de Suisse font lire en chaire une diatribe contre l'avortement. Jus-qu'au pape Paul VI qui appelle les Suisses à voter "non" !

L'irruption du chef de la hiérarchie catholique obscurantiste dans un débat à l'occasion d'une votation populaire en Suisse n'étonne guère si l'on examine l'intense activité que déploie l'"internationale" démocrate-chrétienne dans tous les pays où — croissance capitaliste oblige — des concessions avaient été accordées aux femmes, entrées les dernières dans les usines et les bureaux. Ce que la récession a provoqué — l'éloignement d'une proportion croissante des femmes de la vie sociale et économique — la bourgeoisie réactionnaire liée à l'Eglise et aux partis démocrate-chrétiens tente de le sceller d'un lourd cadenas pour longtemps. C'est pourquoi elle s'attaque dans la plupart des pays où elle dispose d'un poids politique et social à tout ce qui se rapproche d'un des droits les plus importants pour le déblocage du cercle vicieux de l'oppression de la femme : la libre disposition de son corps par la contraception et le recours sans risques à l'avortement.

Le tableau des "succès" remportés ces deux dernières années par les démocrate-chrétiens et la hiérarchie catholique est impressionnant !

Aux **Etats-Unis**, l'amendement sur l'égalité des droits<sup>2)</sup> entre hommes et femmes, voté par le Sénat en 1972, n'entrera probablement jamais en vigueur, puisqu'un trop grand nombre d'Etats refuse de le ratifier. Quant à la décision de la Cour Suprême de libéraliser l'avortement durant les 3 premiers mois, elle est totalement boycottée par les hôpitaux catholiques.

En **Italie**, c'est le Sénat lui-même à 2 voix de majorité, après que le projet de loi ait couru durant 4 ans dans les dédales du Parlement, qui a rejeté le projet de libéralisation de l'avortement, alors même que la Démocratie Chrétienne et l'extrême-droite n'y disposent pas à eux seuls de la majorité<sup>3)</sup>

En **Allemagne fédérale**, le nouveau paragraphe 218, équivalent à peu près au projet dit des "indications sociales" du Conseil fédéral suisse, a remplacé depuis plus d'une année, sur simple décision de la Cour constitutionnelle, l'ancienne loi plus libérale. Pour y interrompre une grossesse légalement, il faut l'autorisation de deux médecins et celle d'un centre de consultation reconnu par l'Etat. Depuis l'adoption contre la majorité parlementaire du nouveau paragraphe 218, les deux Eglises ouest-allemandes mènent une offensive couronnée de succès auprès des médecins réactionnaires pour qu'ils refusent même d'appliquer ou d'autoriser une quelconque interruption de grossesse. Un nombre croissant de médecins boycottent l'application de la loi — ils ne sont nullement inquiétés bien sûr — à tel point qu'en Hesse, Bavière, Bade-Wurtemberg, il est devenu impossible d'avorter légalement. On y rencontre par contre autant de sex-shops que les lois du marché l'autorisent...

En **Autriche**, une tentative d'envergure dirigée contre la "solution des délais" entrée en vigueur au début de 1976 n'a toutefois pas abouti. Une pétition lancée par "Action Vie", a certes récolté 900 000 signatures "pour la protection de la vie humaine", mais — retournement spectaculaire — elle n'a pas reçu l'appui des chefs de la hiérarchie catholique, alors même que ceux-ci s'étaient farouchement opposés à ce que le gouvernement du Parti Populaire, avant qu'il ne cède la place aux social-démocrates en 1970, édicte une timide "solution des indications".

Exemple paradoxal qui suffit à démontrer que l'offensive de la hiérarchie catholique dans tous ces pays correspond à des considérations politiques, sociales et économiques. La morale n'est que le liant de cette toile d'araignée préparée par une partie de la classe dominante à l'intention des femmes de la classe ouvrière.

## EVEQUES, PASTEURS, POLITICIENS BOURGEOIS, FRAUDEURS FISCAUX, REQUINS IMMOBILIERS CONTRE LES FEMMES...

En Suisse, l'intervention spectaculaire des évêques, politiciens démocrate-chrétiens, relayés par une majorité de notables de l'Eglise protestante<sup>4)</sup>, vise le même but qu'en Allemagne fédérale et en Autriche : en utilisant les artifices de procédure de la démocratie bourgeoise, bloquer une décriminalisation même relative de l'avortement, imposer le retour en arrière à l'encontre des votes majoritaires du Parlement ou de la population. Caritas, "Oui à la vie" et le



Parti Démocrate-Chrétien font le "forcing" pour atteindre un seul but, malheureusement réaliste : que l'initiative du délai, partiellement assurée d'une majorité de votants, échoue devant les cantons, grâce au découpage qui garantit une représentation disproportionnée précisément aux petits cantons catholiques. Cet échec devant la majorité des cantons entraînerait automatiquement une nette détérioration de la situation actuelle. Au lieu du simple "statu quo", c'est le projet du Conseil fédéral, adopté au Parlement, qui imposerait la solution dite des "indications sociales" — un titre largement usurpé, puisque seuls les cas de "détresse sociale" autoriseraient un avortement sans poursuites pénales. En outre, une autorisation écrite supplémentaire serait nécessaire par rapport à la situation actuelle : celle d'un assistant social sous le contrôle de l'Etat. Certes, cette nouvelle législation permettrait théoriquement quelques interruptions de grossesse dans les cantons qui actuellement s'y opposent résolument. Mais tout indique que dans ces cantons les médecins, à l'appel de l'Eglise et avec l'approbation de l'Etat, boycotteraient l'application de la loi, comme ils annoncent déjà à qui veut l'entendre qu'ils boycotteraient dans tous les cas la solution du délai ! C'est pourquoi il n'est pas exagéré de prévoir que l'échec de la solution du délai, dans l'ensemble du pays, entraînerait un retour en arrière. D'ailleurs, s'il fallait une illustration de grand "respect des lois" dont témoignent les notables catholiques, médecins jaloux de leurs privilèges, brasseurs d'affaires et spéculateurs immobiliers, il n'est qu'à se tourner du côté de Roger Bonvin, ex-président de la Confédération, président de "Oui à la vie", plongé jusqu'au cou en tant que membre du Conseil d'administration dans le scandale de la SAVRO SA<sup>5)</sup> ! Et on peut faire confiance à Franzoni, ex-président du Conseil national et de Caritas, pour qu'il conseille à ses amis démocrate-chrétiens du Conseil d'Etat tessinois, impliqués eux aussi dans le scandale du Crédit Suisse de Chiasso, pour qu'ils appliquent fidèlement la loi sur les indications "sociales"<sup>6)</sup> !

Prenant le relais de "Oui à la vie" dans sa bataille contre les "embûches profanatrices" (Paul VI dans son "Message au peuple suisse" !), Caritas a compris que la démagogie moralisante au sujet du foetus ne suffisait pas pour répondre à l'argument : "vous prenez parti pour l'embryon contre la mère". Lançant à coup de centaines de milliers de francs son "Un non qui engage", Caritas place le débat sur un terrain de classe.

Sans vouloir minimiser le préjudice que la criminalisation de l'avortement impose aussi aux femmes de la bourgeoisie, il ne fait pas de doute que celles-ci, confrontées à la nécessité de contourner la loi, disposent de beaucoup plus de moyens financiers et de relations dans les milieux de médecins que les femmes de la classe ouvrière. Sur ce plan, plus des deux tiers de la Société pastorale suisse rejoignent Caritas, en déclarant qu'il faut "d'abord promouvoir l'entraide". On découvre ainsi un mois avant la votation populaire que la sécurité sociale en faveur de la femme enceinte, mère de famille nombreuse ou mère célibataire est insuffisante !

Au lieu d'encourager une meilleure diffusion et le remboursement de la contraception, au lieu de réclamer une meilleure protection de la femme contre le licenciement pendant toute la durée de la grossesse et le congé maternité, le droit à un congé parental annuel payé (comme l'USS le demande), des crèches gratuites en nombre et en qualité suffisants, au lieu de proposer aux médecins suisses par exemple (dont le revenu annuel ne cesse de grimper et se situait en 1975 à 147 000 francs) qu'ils se séparent chrétiennement d'une partie de leur fortune pour financer de telles infrastructures sociales, et notamment qu'ils démon-

trant leur "Non qui engage" en votant oui le 4 décembre à l'initiative pour un impôt sur la richesse, au lieu de cela, Caritas propose de faire la charité et de donner son numéro de téléphone !

Caritas tente tout particulièrement de brouiller les cartes vis-à-vis des femmes des couches salariées les plus mal payées. Une enquête d'un médecin et d'un sociologue genevois<sup>7)</sup> n'a-t-elle pas établi que dans ces couches la majorité des femmes recourt à l'avortement lorsqu'elles estiment que l'agrandissement de la famille leur serait insupportable ? Caritas propose donc aux femmes de la classe ouvrière de confier la solution de leur problème social aux dames patronesses ! Ce faisant, les opposants bourgeois à la libéralisation de l'avortement ne font que défendre l'intérêt de classe qu'ils ont à maintenir la double oppression de la femme (cloisonnement au foyer, exploitation en usine, au bureau) : la dépendance face au médecin, la culpabilisation face à la loi, la débrouillardise angoissante face aux "faiseurs d'anges", c'est bon pour la fréquentation des églises, pas pour celle des assemblées du mouvement ouvrier, des mouvements de femmes ou de locataires !

Seul le droit à l'avortement, sans risques pénaux, sans tracasseries administratives, dont l'usage serait relativisé progressivement par l'élargissement d'une contraception libre et efficace, intégrée aux programmes scolaires notamment, pourra contribuer à soustraire la femme aux interventions brutales des représentants patentés de la bourgeoisie sur sa volonté d'avoir ou pas un enfant. La solution du délai à laquelle les révolutionnaires appellent à voter OUI le 25 septembre ne permettra sans doute que de diminuer la proportion des avortements dits clandestins et des enfants non désirés. Toutefois son rejet impliquerait, non pas le statu quo, mais leur augmentation simultanée. Cependant l'enjeu de cette campagne ne se limite pas à cela. Qu'elle soit acceptée ou refusée, l'expérience des USA, de l'Italie, de l'Allemagne fédérale et de l'Autriche montre que le boycott de la loi par les médecins réactionnaires et les cantons catholiques, le resserrement des critères d'autorisation délivrés par les médecins et l'Etat sont à prévoir. C'est pourquoi la campagne continuera après le 25 septembre, pour organiser la riposte des femmes, du personnel de la santé, du mouvement ouvrier contre les manoeuvres de l'Eglise, de "Oui à la vie" et autres Caritas sur lesquelles l'Etat bourgeois fermera les yeux, à coup sûr.

2.9.1977 C.R.

1) Franzoni

2) Equal Rights Amendment, ERA.

3) Basler Zeitung, 9. 6. 1977.

4) "Le délai de 3 mois nous semble arbitraire". "Quand la vie de la mère est en jeu, c'est à cette urgence-là que doit être accordée la priorité". TLM, 1. 9. 1977. Les pasteurs suisses prennent position implicitement contre l'initiative du délai.

5) Entreprise de génie civil qui facturait à double à l'Etat valaisan et bénéficiait de tous les privilèges.

6) Loin de nous l'idée de traiter sur le même plan tous les catholiques, tous les chrétiens, dans cette affaire. Le fait qu'une partie d'entre eux prend fait et cause pour la solution du délai ne fait que confirmer qu'il ne s'agit pas là d'un épisode "religieux", mais bien politique et social.

\* Les indications "sociales" auront notamment pour effet d'empêcher le "tourisme gynécologique" des cantons réactionnaires vers les cantons libéraux, (sans fournir d'alternative bien sûr), puisqu'une commission étatique du canton OU LA FEMME EST DOMICILIEE devra donner son avis conforme, en plus des autorisations médicales actuellement nécessaires. Cette décision sera précédée d'une ENQUETE sur les conditions sociales de la personne enceinte faite par un travailleur social !

Lettre ouverte aux travailleurs  
et à leurs organisations

## Comment le patronat genevois fait régner la «discipline»

«Nous sommes deux travailleurs immigrés, militants syndicaux actifs de la FTMH genevoise, qui viennent ces jours-ci de se faire licencier des Ateliers des Charmilles. Nous pensons qu'il est nécessaire d'informer l'ensemble du mouvement ouvrier de certains faits, afin de montrer à tous ceux qui, Suisses ou immigrés, se battent pour défendre les droits démocratiques et les intérêts de tous, les dangers et la réalité qui sont les nôtres au niveau de la répression.

Les conditions de travail à l'atelier de la forge où nous étions employés ont toujours été sujettes à notre contestation et ont ainsi motivé tout notre combat de militants syndicaux. A savoir que dans cet atelier l'ensemble des travailleurs sont soumis à un travail très dur et insalubre et que nous nous sommes battus pour en améliorer les conditions. Au meulage, nos camarades travaillent dans un nuage de poussière permanent et un bruit énorme (souvent 110 décibels) et la percussion des burins pneumatiques sur les aciers spéciaux a déjà provoqué des lésions graves et irréversibles au niveau des articulations de certains camarades. A la tôlerie, l'introduction de nouvelles machines semi-automatiques de soudage a montré que bien des camarades de travail ont été victimes de conjonctivites aiguës (coups d'arc). C'est grâce à cette exploitation quotidienne de notre travail et de notre santé que les Ateliers des Charmilles peuvent annoncer aujourd'hui un "bilan positif des affaires" alors qu'ils nous refusent augmentations de salaires, diminution du temps de travail, protection suffisante des conditions de travail. La direction a même renvoyé le médecin du travail de l'entreprise.

Il y a environ deux mois, nous avons dû débrayer pour que la direction ne licencie pas deux camarades soudeurs à qui une mauvaise qualité de travail était reprochée alors que ces défauts viennent d'un mauvais fonctionnement des nouvelles machines semi-automatiques de soudage. L'un de nous deux vient précisément de se faire licencier pour avoir refusé de souder avec ce type de machine afin de ne pas donner à la direction le prétexte d'un licenciement par faute professionnelle. A l'autre, on reproche l'absentéisme et d'être rentré un jour en retard de ses vacances... Au passage on peut souligner que ce camarade est à Genève à 2 000 km de son lieu d'origine et que nous n'avons bien entendu que trois semaines de congé annuel pour retrouver notre pays et notre famille.

D'autres licenciements ont eu lieu pour les motifs les plus divers (absentéisme, manque de rendement, etc...). Ceux-ci rentrent dans le cadre d'un plan patronal d'épuration qui a pour but de neutraliser "l'agitation" syndicale et d'éliminer les éléments moins productifs de certains ateliers. Ainsi, par cette politique, le patron, avec la menace du chômage pour ceux qui restent, est certain que la productivité augmente. Des dizaines d'emplois ont été supprimés et cependant la production n'a pas diminué.

Mais il y a plus grave. Avec ces méthodes, le patronat s'attaque directement aux droits syndicaux dans l'entreprise. La pression à la rentabilité, le chantage à l'absentéisme et aux soi-disant "fautes professionnelles" sont utilisés pour frapper le syndicat et ses militants — en un mot pour empêcher toute résistance des travailleurs et de leurs organisations à cette aggravation des conditions de travail. La direction des Ateliers des Charmilles le fait volontairement, sachant que le renouvellement de la convention collective sera plus difficile.

Nous pensons que l'ensemble du mouvement ouvrier suisse doit réagir de manière systématique à tous ces cas de licenciements et de répression contre tous les militants syndicaux. Il en va de la reconnaissance du syndicat dans les entreprises et nous vous demandons de réagir.»

C.P.

vice-président de la Commission syndicale  
FTMH des Ateliers des Charmilles

R.F.

Membre de la Commission syndicale  
FTMH des Ateliers des Charmilles

Genève :

## Nouvelle vague de licenciements dans la métallurgie

# Les droits syndicaux bafoués

Le patronat genevois est passé des menaces aux actes. Rappelons les faits : au mois de juin M. REYMOND, président de l'UIM (Union des industriels de la métallurgie genevoise) lâche une solennelle mise en garde aux syndicats. Il affirmait, en substance, que si la "dégradation du Climat social" se poursuivait, les patrons genevois étaient prêts à déménager dans d'autres cantons; le tout étant assorti d'allusions claires au strict respect de la paix du travail.

Venant d'un membre influent du parti libéral (parti qui se distingue par son intransigeance anti-ouvrière) également directeur de choc de l'Atelier des Charmilles, ces propos ne devaient pas tarder à être suivis d'effets. Qu'on en juge (et la liste n'est pas complète) :

— GARDY : des fuites viennent de révéler l'intention de la direction d'opérer 80 licenciements. C'est la 3ème vague de licenciements depuis 2 ans !

Licenciements d'ordre "économique", comme à GARDY ou plus directement politiques, comme à HISPANO ou aux CHARMILLES, l'intention est claire : place nette pour les profits !

### Un cas : les CHARMILLES

En pleine période de vacances, à la mi-août, 3 travailleurs des Charmilles sont licenciés pour des motifs futiles (absentéisme, arrivée tardive après les vacances). Peu après c'est au tour d'un autre militant syndical d'être licencié, parce qu'il refuse d'utiliser une machine pas au point techniquement et

Les soi-disant "fautes professionnelles" qui auraient été commises par certains licenciés ont été avancées comme argument pour justifier l'impossibilité de s'y opposer. Ce faisant, de nombreux responsables syndicaux — dont S. Maurutto, membre du comité des métaux de la FTMH (exécutif syndical), président de la commission syndicale des Charmilles, membre du Parti du Travail — sont tombés avec complaisance dans le piège tendu par la direction. Ils ont révélé qu'ils avaient une étrange conception de la démocratie syndicale comme aussi de la lutte pour la défense des droits syndicaux dans l'entreprise.

En effet, concernant la démocratie syndicale, rappelons qu'il y a un an et demi, lors d'une assemblée généra-

On ne peut exclure en effet qu'il s'agit d'une offensive patronale plus globale, discutée dans le cadre national de l'ASM (Association des constructeurs de machines). Sentant poindre une nouvelle récession dont il serait impossible de faire peser les conséquences uniquement sur l'immigration, et craignant une renaissance timide de la combativité ouvrière soutenue par des militants actifs de la FTMH et de la FCOM, le patronat semble déterminé à nettoyer tout foyer de remise en cause de la paix du travail. Il sait qu'une extrême fermeté vis-à-vis d'ouvriers actifs reçoit d'une part l'approbation de la bureaucratie syndicale et crée en même temps — on le voit aux Charmilles — l'anxiété parmi les travailleurs si propice à l'augmentation des rythmes de travail.

Dans ces conditions, le débrayage de 2 heures effectué par les travailleurs d'Hispano pour exiger la réintégration d'ouvriers licenciés prend toute sa valeur. Il montre en tout cas qu'une autre politique est possible.

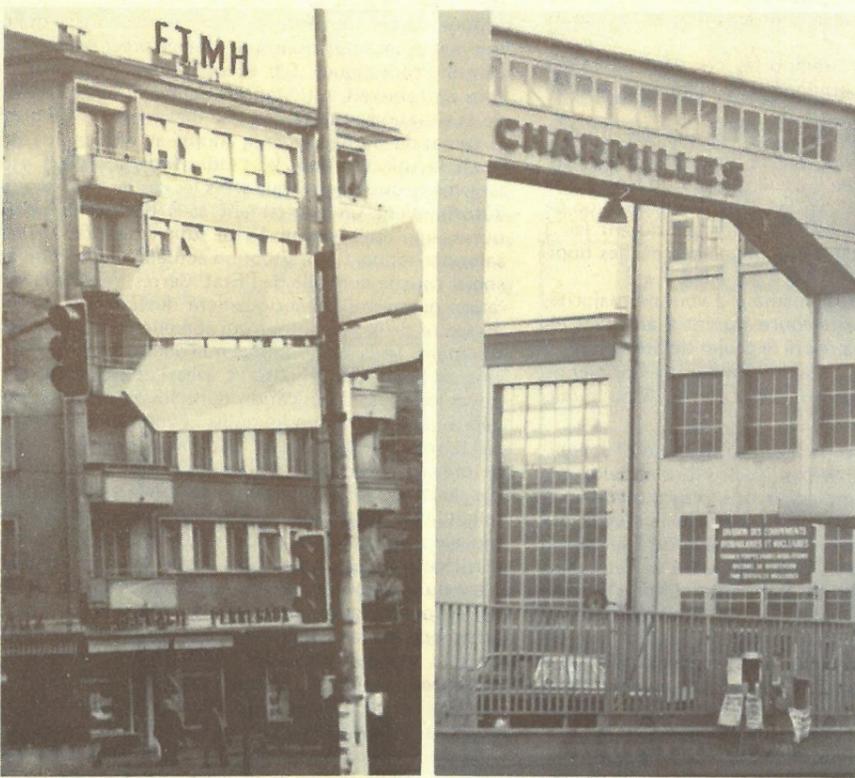
### Une question gênante

Nous avons parlé dans cet article de l'attitude d'un certain nombre de militants et responsables syndicaux genevois, qui n'ont pas levé le petit doigt pour la défense des métallos licenciés.

Nous avons essayé de montrer à quel point cette position était dangereuse pour l'ensemble des travailleurs combattifs. Or parmi les responsables syndicaux qui se sont désolidarisés des licenciés figurent quelques signataires du... "Manifeste 77"! Signataires d'un texte qui propose de lutter pour que les travailleurs reprennent démocratiquement le contrôle du syndicat, qu'ils puissent recourir à l'arme de la grève... Contradiction flagrante qui devrait faire réfléchir plus d'un travailleur syndiqué. Un texte est une chose; la pratique de ceux qui s'en réclament peut être toute autre.

Nous n'en déduisons pas qu'il faut refuser de signer le "Manifeste 77". Mais il ne faut pas cesser de mettre en garde les travailleurs, contre les exclusives à l'intérieur du mouvement ouvrier. Il ne faut jamais perdre de vue non plus qu'une des conditions pour que le syndicat redevienne un instrument entièrement sous le contrôle démocratique des travailleurs c'est que la grande majorité des travailleurs soit disposée à la solidarité dans la lutte.

12.9.77  
correspondant Genève



Le siège de la FTMH dans le quartier des Charmilles

— ERTMA : liquidation d'une entreprise (62 travailleurs) après une fausse promesse de rachat par une entreprise genevoise (nous en avons parlé dans la brèche du mois de juillet).

— HISPANO : tentative de licenciement de 4 travailleurs, suivie d'une grève d'avertissement de presque tout le personnel.

— TAREX : cette boîte en "sursis" depuis presque 2 ans liquide 40 personnes avant les vacances.

— VERTISSA : des postes de travail sont régulièrement supprimés.

— TECHNILAIR : après plusieurs vagues de licenciements, les menaces sont entretenues sur une éventuelle faillite de l'entreprise.

— CHARMILLES : 4 licenciements pour motifs disciplinaires (cette entreprise a eu 235 places de travail supprimées depuis 1975 !).

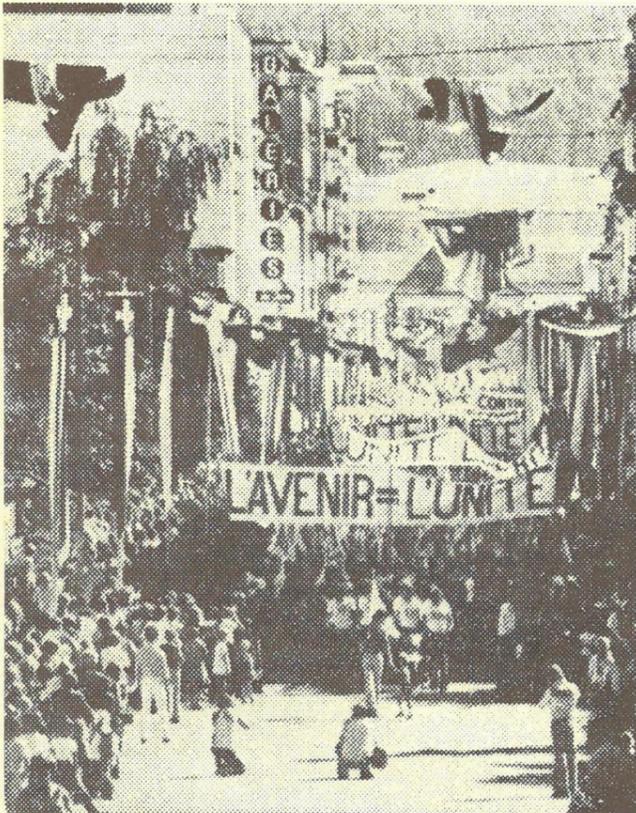
qui, parce qu'elle effectue le travail de plusieurs travailleurs, peut être la source de licenciements. Deux des licenciés s'en sont expliqués dans une lettre ouverte qu'ils ont adressée au Manifeste Démocratique (cf. ci-contre).

### Les grands muets

En pléines vacances, ces licenciements n'ont pas suscité de riposte des travailleurs, sauf chez Hispano. Aux Charmilles, il a fallu attendre 3 semaines (!) pour que la Commission syndicale réagisse par un tract qui n'exigeait même pas la réintégration des licenciés, alors que l'un d'entre eux en était vice-président... Autour des licenciements prévus à Gardy, même silence, alors qu'il semble que la direction locale de la FTMH ait été au courant depuis longtemps déjà.

de la métallurgie (il n'y en a pas eu depuis lors !), 1 000 travailleurs avaient acclamé une résolution qui demandait une convocation extraordinaire et immédiate de l'assemblée des délégués FTMH en cas de licenciements collectifs.

Concernant l'atteinte aux droits syndicaux dans l'entreprise, il est certain que de tels licenciements contribuent à affaiblir l'organisation syndicale dans l'entreprise, car on peut faire confiance au patronat de la métallurgie, qui aborde le renouvellement de la convention collective nationale avec une arrogance sans pareille, pour se retourner sans aucune hésitation contre les syndiqués qui, aujourd'hui ont fait le dos rond face à ces licenciements, et qui, demain, seront également frappés s'ils tentent de lever le petit doigt.



C'est sans doute "l'unité" du Jura qui veut que la presse d'Ajoie refuse toute article favorable à la solution du délai !

## Fête du peuple jurassien : Le char de la liberté passe...

A une année du vote fédéral sur le Jura, la direction du Rassemblement jurassien (RJ) a fait de cette Fête du peuple jurassien une démonstration de force et de détermination pour marquer la volonté du peuple jurassien d'obtenir son indépendance cantonale. La question de l'unification de l'ensemble du Jura a été au centre de la manifestation, elle permet de justifier le maintien du RJ comme organisation qui se veut au-dessus des partis et des intérêts de classe. Lorsque R. Béguelin incite ses compatriotes à "s'ingérer encore plus dans leurs affaires", répondant ainsi à la campagne de calomnies de Force démocratique (FD) contre le mouvement séparatiste dans le Sud du Jura, il n'entend évidemment pas par là inciter les travailleurs, les femmes, les jeunes du Jura à prendre en charge la lutte pour la défense de leurs conditions de travail et de vie.

Au contraire, la direction du RJ, dominée par le réac-

tionnaire PDC, a réussi à canaliser les forces actives du mouvement séparatiste dans le cul de sac de la Constituante, avec pour résultat une constitution qui n'apporte aucun progrès au niveau des droits de la majorité de la population jurassienne (chômage, baisse de salaire, assurances, hémorragie des emplois). Le caractère réactionnaire de certains aspects de la Fête du Peuple (le racisme anti-suisse allemand, l'exaltation effrénée et chauvine des valeurs "patriotiques" et "jurassiennes") répond à la volonté du RJ de gommer au maximum toute opposition visible pour présenter une unité de façade et de pacotille, au niveau de l'écusson jurassien. Cela cache mal la réalité sociale extrêmement cruelle et brutale pour les salariés et les paysans pauvres du Jura, voir les conditions de travail moyenâgeuses qui existent dans certaines entreprises textiles d'Ajoie où travaillent une majorité de femmes.

Dans ce contexte, l'intervention brutale du service d'ordre du RJ contre le stand de la section jurassienne de la LMR relève de la même logique politique : empêcher, par la force si nécessaire, que puissent se développer des positions critiques à l'égard du "nouveau canton" au sein de la jeunesse jurassienne, faire taire

donc toute force qui ternirait même faiblement l'image d'une soi-disante unité du peuple jurassien, unité pourtant factice en tout cas au niveau social. Voici le communiqué que la LMR a immédiatement distribué à la suite de l'intervention du service d'ordre du RJ.

correspondant jurassien

### COMMUNIQUE DE LA LMR-JURA

La Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), section du Jura proteste vigoureusement contre l'attaque dont a été l'objet son stand de la part de membres du service d'ordre du Rassemblement jurassien et d'un policier en uniforme de Delémont à la Fête du peuple jurassien. La LMR tenait un stand à cette fête depuis 4 ans sans problème. La LMR s'élève contre l'atteinte grave à la liberté d'expression et d'opinion dont elle a été la victime. Elle relève la contradiction qui existe chez les dirigeants du mouvement séparatiste à se faire les champions de la liberté d'expression et du res-

pect des droits des minorités dans le Sud alors que dans le Nord du Jura le service d'ordre du RJ bafoue de manière grossière cette liberté. Nous demandons au comité directeur du RJ de se distancer formellement de ce genre de pratiques et nous appelons l'ensemble des organisations ouvrières à lutter en commun dans le Sud comme dans le Nord pour la défense des droits démocratiques, pour assurer le droit à la libre expression et au débat dans les usines, dans les écoles et dans la rue.

Ligue marxiste révolutionnaire sections du Jura et de Bienne

## LEU: vers une reprise de la lutte ?

En décembre 1975, les ouvriers de LEU menaient la première grève significative et victorieuse dans la région lausannoise. Près de deux ans plus tard, ils affrontent des cas de licenciements. Alors que nous mettons sous presse, il n'est pas exclu que les ouvriers passent à l'action.

Depuis lors, l'entreprise est passée sous l'emprise d'un grand du meuble allemand, OKLA. Les conditions de travail étaient déjà

inhumaines (travail minuité pour chaque pièce), elles ont encore empiré depuis lors : accélération des cadences, lutte des contre-maîtres contre les "temps morts" — même si ces pauses ne sont pas payées ! — et enfin réduction du personnel, avec menace de fermeture de la production si les travailleurs se défendent.

Une semaine avant les vacances d'été la direction annonçait le renvoi de 10 travailleurs, dont plusieurs

sous le pur prétexte d'une "indiscipline au travail". Réunis alors en assemblée générale, les travailleurs refusaient les licenciements. Mais prenant les travailleurs visés un par un et leur offrant de maigres indemnités (2 mois de salaire), la direction réussissait à obtenir l'assentiment de 8 d'entre eux.

Depuis le retour des vacances, la lutte a commencé pour empêcher les deux licenciements refusés par les travailleurs. En outre, une

menace pèse contre le président de la commission ouvrière, une pétition pour sa défense a déjà recueilli une majorité de signatures dans les ateliers.

Liée par la convention collective, la FOBB ne prend guère d'initiative. Tout dépend donc de la capacité des ouvriers de prendre en main eux-mêmes leur lutte.

correspondant bois et bâtiment Lausanne

## ST-CERGUE: Grève victorieuse sur un chantier

Le chantier de l'Hôtel de l'Observatoire à St-Cergue. 35 ouvriers représentant plusieurs corps de métiers, engagés par des patrons différents, affiliés à des syndicats et soumis à des conventions différents en grève pendant près de deux jours; qui plus est, une grève victorieuse : voilà un événement peu courant en Suisse. Une première en tout cas pour le canton de Vaud, où l'extrême division entre diverses catégories de travailleurs sur les chantiers de construction, a empêché toute grève significative malgré la récession et la précarité de la situation de l'emploi dans cette branche.

Mardi 6 septembre l'un

des patrons électriciens estime que les ouvriers ont dépassé la pause de 5 minutes. Il licencie l'un d'entre eux sur le champ. A midi, grâce au climat solidaire qui règne sur ce chantier, tous les travailleurs (sauf un) sont en grève. Le lendemain matin, l'installateur sanitaire licencie un des appareilleurs, qu'il considère comme le "meneur". L'entraide des ouvriers déjoue néanmoins toutes les nombreuses manœuvres des petits patrons. Le soir du second jour, les deux ouvriers sont réintégré. Les patrons s'engagent à verser le salaire de la deuxième journée de grève et à renoncer à toute mesure de représailles. Un des architectes

prend sur lui de verser à la fin de l'année les salaires de la première journée de grève.

Cette victoire exemplaire a été rendue possible pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, la rapidité et la fermeté de la riposte des travailleurs : sur un chantier, les délais sont impératifs. Tout retard a des répercussions financières immédiates pour les patrons.

Ensuite, la prise en charge démocratique de leur grève par les travailleurs eux-mêmes. Les permanents syndicaux de la métallurgie du bâtiment (FTMH et FCOM) ont déclaré qu'ils se soumettaient aux décisions des travailleurs, alors que ceux

du bâtiment tentaient de convaincre "leurs" syndiqués qu'ils n'étaient pas concernés par le premier licenciement. Prenant leurs décisions en assemblée générale eux-mêmes, les travailleurs ont ainsi gagné les plus hésitants.

Enfin, ils ont surmonté le handicap que constituait l'isolement du chantier, perché dans le Jura, en avertissant le soir de la première journée la presse, qui a correctement rendu compte des événements, ce qui a contribué aussi à redonner du courage à ceux qui revenaient le lendemain matin sur le chantier en hésitant.

corr. mét. du bâtiment Lausanne

## LAUSANNE: Des locataires occupent !

En pleine campagne autour de l'initiative pour la protection des locataires, l'Echo du Boulevard à Lausanne vient de rappeler que la meilleure défense des conditions de logement décentes, dans un lieu et à un prix abordables passe avant tout par l'action directe. Pendant 12 jours, les habitants du quartier sous-gare se sont relayés pour occuper un immeuble promis à la démolition, à l'appel de l'Echo du Boulevard, soutenus po-

litiquement par les partis de gauche (essentiellement la LMR, le PdT, Drapeau Rouge, Tribune Populaire) et par le Groupe d'Action Urbanisme.

Ils ont démontré que les appartements dont la ville a autorisé la démolition et qui appartiennent à la caisse de pension (!) d'Ebauches SA étaient encore parfaitement rénovables, qu'ils étaient incomparablement plus confortables, bon marché et mieux situés que ceux que

les spéculateurs immobiliers, la majorité bourgeoise et les notables socialistes chargés de l'urbanisme dans la région lausannoise (Marx Lévy en tête) réservaient aux travailleurs, aux employés et aux retraités dans les cités-dortoirs de la périphérie.

L'occupation s'est faite de manière ouverte — tous les curieux et les sympathisants pouvaient visiter les locaux et assister aux discussions des habitants du quartier — et a rencontré un

écho important dans la population et dans la presse. Mardi 13 septembre, la lutte s'est terminée (provisoirement) par une manifestation devant l'Hôtel de Ville, où 200 personnes ont protesté contre la politique de l'Etat et des propriétaires immobiliers sur le dos des salariés-locataires. Une pétition de 1 200 signatures a été déposée auprès de la Municipalité, demandant le retrait de l'autorisation de démolir.

un militant de sous-gare

## Internement psychiatrique :

### Le diktat du prof. Tissot

(suite de l'article paru dans le no 162-163, 9 juillet 77, page 5)

On se souvient qu'à la suite de l'internement illégal de Anna R. à la Clinique de Psychiatrie de Bel-Air, où elle a été soumise à son insu à un traitement d'électrochocs, deux médecins furent déplacés par ordre du directeur, le Prof. Tissot, pour s'être élevés contre de telles pratiques.

Quel était en fait le fond de l'histoire ? Dans sa volonté de réorganiser la Clinique sur la base d'un nouveau règlement dit "d'autonomie" renforçant les structures hiérarchiques, le Prof. Tissot se heurte à la résistance de certains secteurs, dont en particulier celui des Dr. Biersens et Enckell, où se déroule depuis quelques temps une expérience de communauté thérapeutique non autoritaire. L'affaire des électrochocs ne fut qu'un prétexte pour écarter des médecins gênant, et preuve en est l'escalade qu'a connue l'argumentation du "socialiste" Tissot : il s'agissait au début d'un désaccord sur des méthodes thérapeutiques, cela devint une "rupture de confiance", et à présent il crie sur tous les toits qu'il s'agit de personnages dangereux.

Après l'annonce des mesures de déplacement de Biersens et Enckell, une commission de recours fut formée qui invita la direction à ne pas appliquer sa décision et à accorder l'effet suspensif "dès lors qu'il n'apparaît pas clairement dans les lettres de la direction que le transfert aurait été motivé par des raisons d'intérêts et de sécurité publique". Ce que fit la direction le 18 juillet. Les 2 médecins pouvaient donc réintégrer leurs services.

Or trois jours plus tard le Conseil d'Etat genevois cassait la décision de la Direction de Bel-Air qui accordait l'effet suspensif, d'une manière qui est pour les travailleurs une véritable leçon de chose sur le fonctionnement du pouvoir exécutif bourgeois :

**A la demande de l'une des parties, la Direction, et sans avoir pris connaissance du point de vue des travailleurs, le Conseil d'Etat rend caduques les conclusions provisoires de la commission de recours ad hoc, prévue par les statuts des Etablissements Hospitaliers, passant ainsi dédaigneusement par-dessus les droits légitimes du personnel.**

Dans une lettre ouverte à Henri Schmitt, Président du Conseil d'Etat, l'Assemblée générale du personnel des Institutions Psychiatriques genevoises, soutenue par la VPOD et les Syndicats Chrétiens de Bel Air, répondit que :

"Le Conseil d'Etat est motivé par des divergences sur la conception des soins psychiatriques, alors qu'il ne semble guère préoccupé par d'autres problèmes, par exemple la diminution des effectifs du personnel hospitalier et donc par la qualité des soins offerts à la population. On peut se demander dès lors quelle est la politique des soins psychiatriques du Conseil d'Etat et de la Direction Collégiale des institutions psychiatriques genevoises ?".

C'est celle de la bourgeoisie, qui ne peut accepter que l'on remette en question son droit d'enfermer ceux qui refusent de se soumettre à ses règles du jeu en névrosant "normalement" leur aliénation et qu'elle considère comme des malades mentaux.

16. 8. 1977, D.

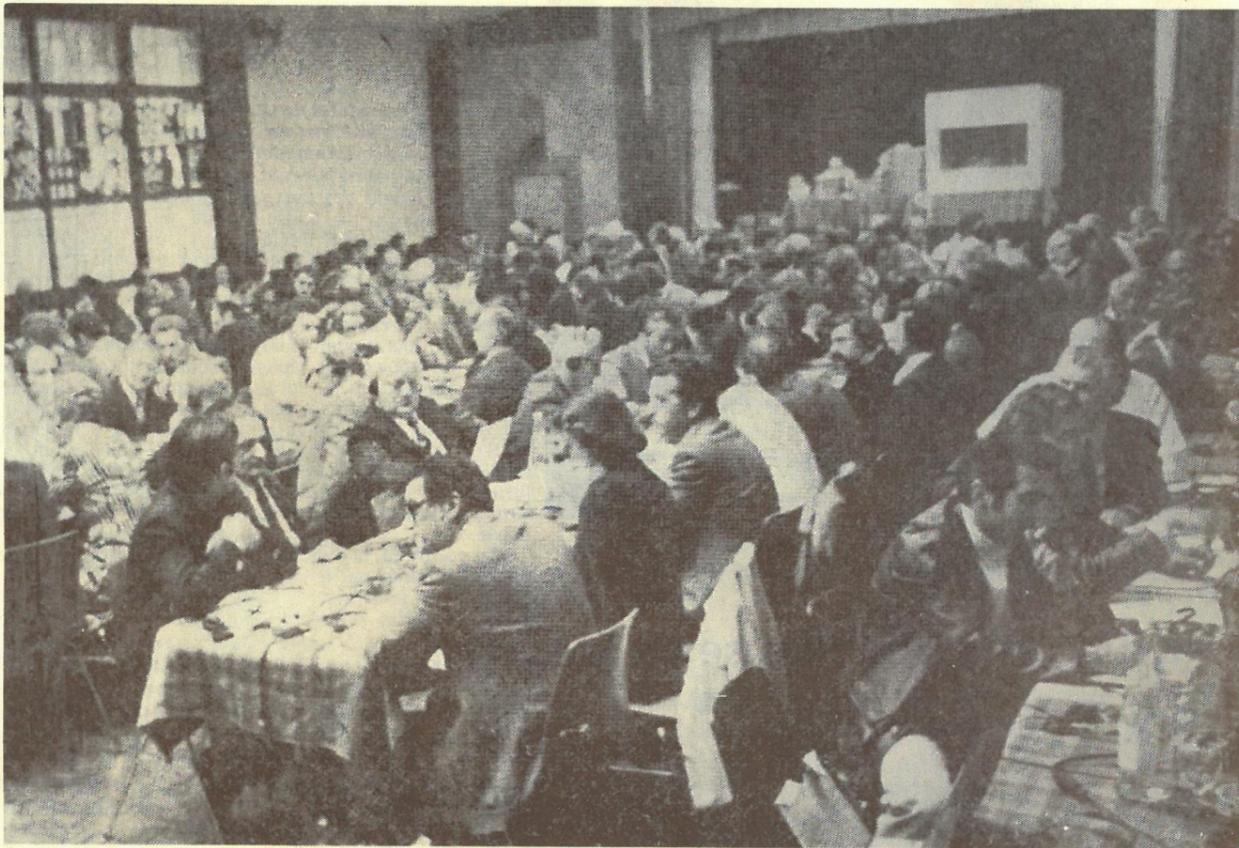
# Comment effacer 40 ans de passivité ?

Le 20 juillet 1978, dans un peu moins d'une année, la plus importante convention collective du pays devrait entrer en vigueur. Elle concerne 140 000 travailleurs de 500 entreprises de la métallurgie. Le processus de renouvellement a déjà commencé en mars 77 à l'intérieur du syndicat FTMH. Première phase : "consulter" la base pour établir un cahier de revendications. En juin une assemblée de délégués a donné le "feu vert" pour l'ouverture des négociations.

On en est là pour l'heure, et un premier bilan intermédiaire s'impose. Dans quel rapport de forces la FTMH va-t-elle engager ces négociations ? Quel rôle joue "la base" au cours de ces négociations, étant bien entendu que pendant plusieurs mois les dirigeants syndicaux "négocieront" avec les représentants patronaux dans le secret le plus absolu ? Enfin, avec le lancement du "Manifeste 77", quelque chose est-il en train de bouger dans la FTMH ? Essayons d'y répondre.

## RECESSION, RELANCE... intransigence patronale

Le contexte économique et politique dans lequel s'entament ces négociations est relativement différent de celui dans lequel se sont renouvelées les conventions des années 60 et 70. Certes, l'industrie de la métallurgie n'a pas connu une récession aussi forte que l'industrie horlogère (où plus d'un tiers des postes de travail ont été supprimés ces cinq dernières années). Mais quelques secteurs de l'industrie des machines ont enregistré des reculs significatifs, et dans l'ensemble, cette branche reste étroitement tributaire de la concurrence internationale et de la conjoncture qui connaît une certaine relance à l'échelle mondiale, mais une relance limitée, "rampante"<sup>(1)</sup>. Dans cette branche, les effets de la politique du patronat suisse confronté à la récession se sont soldés par une diminution significative des effectifs et surtout par un renforcement de l'intensité du travail. Ainsi, un directeur des usines Von Roll avouait à un journal suisse allemand en 1976 que la productivité<sup>(2)</sup> avait pu être augmentée de 20 o/o grâce aux pressions exercées sur l'ensemble des travailleurs par l'insécurité de l'emploi. Liée à la "rationalisation" de la production, cette "discipline" accrue a donc produit une hausse de la productivité qui, dans l'ensemble de l'industrie des machines et métaux, a pris une ampleur que font ressortir les chiffres suivants : pour un indice de la production de 136 en 1970 et de 137 en 1975, c'est-à-dire pour une production à peu près égale, l'indice de l'emploi a passé de 96,4 en 1970 à 83,8 en 1975. En d'autres termes, 87 o/o de travailleurs ont produit autant en 1975 que 100 o/o cinq ans auparavant. Cette tendance s'est encore poursuivie en 1976 et 1977. Dans les entreprises affiliées à l'ASM, 10 000 postes de travail ont été supprimés; dans l'ensemble de la branche, les postes supprimés entre 1962 et 1975 se montent à 40 000. Les salaires, eux, n'ont augmenté que de 1,2 o/o en moyenne entre 1975 et 1976, alors qu'ils avaient augmenté de 5,4 o/o entre 1970 et 71. Cependant, il faut encore différencier les régions et les secteurs à haut taux de concentration industrielle et les autres, dans les cantons de Bâle-Ville et de Zurich, les salaires dépassent de 28 o/o et 22 o/o la moyenne suisse, au Tessin par contre ils lui sont inférieurs de 25 o/o (La Suisse, 29. 7. 1977). Ces forts écarts expliquent en partie pourquoi jusqu'ici les quelques



Assemblée des délégués FTMH: entériner les positions déjà mâchées par la bureaucratie

mouvements revendicatifs qui ont eu lieu dans la métallurgie se sont limités à la Suisse romande, où cette industrie y est structurellement plus fragile qu'en Suisse allemande.

Dans ce contexte, la "sécurité" de l'emploi et l'augmentation "naturelle" des salaires à la suite de l'augmentation de la productivité du travail, qui étaient présentés comme les "fruits" de la paix du travail sont remis totalement en cause. L'incidence sur les rapports entre patronat et syndicat est immédiate. Ainsi, la période de relance "rampante" détermine pour le patronat soucieux de ne pas perdre sa part des marchés internationaux une priorité absolue au "rendement" — c'est-à-dire au profit — sans amélioration duquel le patronat n'augmentera pas les investissements privés nécessaires à la relance capitaliste. "Pour l'instant, il faut donc veiller avant tout à maîtriser l'évolution des coûts (...). Cela implique que pour une certaine période, il convient de donner le pas à l'augmentation du rendement des entreprises sur celle du revenu des travailleurs et des prestations sociales des rentiers."<sup>(3)</sup>

"Consolidation signifie aussi que les revendications syndicales soient abaissées à un niveau tolérable pour l'économie", déclare l'Union Centrale des Associations Patronales<sup>(4)</sup>. Telles sont les intentions très claires des patrons.

## Quand la FTMH recherche l'esprit de 1937 !

C'est sous le slogan "retrouver l'esprit de 37" que la

direction de la FTMH donne le feu vert aux négociations de la convention :

"Dans la forme on apportera des idées nouvelles, dans le fond on voudrait retrouver l'esprit de 1937 : respect mutuel des partenaires" (La lutte syndicale, 19. 5. 1977).

Dans le fond, on retrouve des similitudes avec la nouvelle convention de l'horlogerie qui entre en vigueur le premier octobre 1977. Trois axes déterminent la politique de la direction de la FTMH :

a) "la volonté de donner la préférence aux conventions collectives de travail et aux relations conventionnelles basées sur la bonne foi". Voilà confirmé une fois encore le refus de la direction de la FTMH de se placer derrière l'initiative de l'USS sur les 40 heures. Dans l'horlogerie, la FTMH s'est engagée dans la convention à ne pas lancer des initiatives cantonales comme celle du POCH dans le canton de Soleure sur les allocations familiales.

b) la mise en place d'organes "pour l'aplanissement des conflits et l'arbitrage". Ceci clairement dans le but d'empêcher le démarrage de grèves lorsqu'il y a rupture de la convention par un patron (comme à Bulova).

c) la demande du "respect mutuel" des parties "dans l'esprit de 1937"; c'est un appel du pied au patronat pour qu'il n'oublie pas les difficultés accrues que rencontrerait le syndicat vis-à-vis de l'ensemble des travailleurs si les négociations ne leur apportent aucun avantage visible :

"Le patronat serait bien inspiré de considérer de façon plus réaliste les conventions collectives de travail et de ne pas céder à l'illusion de croire que les syndicats, aussi raisonnables (!) qu'ils soient, se satisferaient de quelques miettes qu'on voudrait bien leur jeter."

La politique de la bureaucratie de la FTMH dans cette situation consiste donc à défendre en première ligne ses privilèges. Elle s'enfoncé de plus en plus dans la collaboration, comme on a pu le constater lors du renouvellement de la convention horlogère, lors de la votation sur la TVA, où l'USS et la FTMH en particulier ont approuvé les plans de la bourgeoisie. Celle-ci ne se gêne pas pour en profiter. Les licenciements de membres des commissions ouvrières dans la métallurgie genevoise cet été montrent que le patronat se sent assez sûr de sa force et de l'absence de réaction du syndicat pour intimider les travailleurs d'une des régions où la première phase de préparation des négociations avait rencontré un écho à l'intérieur même des entreprises.

## Un début d'opposition

Le slogan de la direction "retrouver l'esprit de 37" s'adresse donc aussi à la base ouvrière qui commence dans certaines régions à remettre en cause la paix des patrons. Les différentes grèves qui se sont déroulées dans la métallurgie en 1976 se sont précisément heurtées au joug de la



André Ghelfi: un pas de plus dans la collaboration.

La bureaucratie revendique des avantages "moraux", comme l'obligation de recourir à des organes d'arbitrage dans tous les cas de conflits: Ghelfi se souvient de ses sueurs froides lors de la grève de Dubied, où la lutte avait contesté le résultat de l'arbitrage conventionnel...

## Le «manifeste 77» dans la FTMH : un enjeu important

paix du travail; en plus de ces quelques grèves, des sections locales de la FTMH (Genève, Jura, Olten, Baden — ainsi que le syndicat chrétien FCOM) demandent de passer à la "paix du travail relative", qui ramènerait à la situation contractuelle d'avant 37.

Ce n'est pas un hasard non plus si la campagne de la FTMH favorable à la TVA et la manière dont elle engage le renouvellement de la convention collective suscitent pour la première fois depuis des décennies la "structuration" d'une opposition à l'intérieur de ce syndicat autour du "Manifeste 77", qui regroupe des permanents locaux et de nombreux militants de base.

### Les pouvoirs du Comité fédératif

Dans la première phase de préparation des négociations, les 37 sections de la FTMH étaient appelées à formuler un cahier de revendications. 30 sections ont inscrit la revendication de la semaine de 40 heures progressivement, 27 sections revendiquent 4 semaines de vacances (5 semaines après 50 ans), 16 sections revendiquent des améliorations salariales; Genève, Lausanne, Fribourg, Zurich, Aarau demandent la compensation automatique du renchérissement, 6 autres sections demandent que la compensation soit garantie par la convention. Berne/femmes, Genève, Yverdon, Zurich revendiquent également "à travail égal, salaire égal". 10 sections demandent notamment des améliorations sur le problème des licenciements.

On constate donc que, contrairement à la propagande de la presse syndicale, ce sont des revendications matérielles précises, et non "morales" qui ressortent majoritairement de ce cahier des sections. Ainsi, la "participation" n'est avancée que par 5 sections seulement, et ceci, alors même que des doutes très grands entachent le caractère "démocratique" de cette première phase de "consultation".

L'assemblée du Comité fédératif, qui regroupe les secrétaires centraux et d'autres permanents de la FTMH a fixé le cadre essentiel des prochaines négociations. L'assemblée des délégués qui y a fait suite, le 18 juin, ne pouvait qu'entériner les options préparées par la bureaucratie : aucun mandat précis n'a été fixé à la commission de négociation — et les bureaucrates du style Tschumi, Ghelfi mentent impunément en prétendant dans leur presse que la priorité est aux revendications "morales" !

### COMMENT AVANCER ?

Pour les militants syndicalistes qui s'opposent à la politique de la centrale, il est déterminant de montrer que les revendications des sections et "l'esprit de 37" dont se revendique la direction syndicale sont parfaitement incompatibles. La première étape pour les travailleurs qui refusent la capitulation, c'est par conséquent de revendiquer, comme le fait le "Manifeste 77", la suppression du secret des négociations. Cette bataille est déterminante pour que les travailleurs puissent recourir à des moyens d'action qui permettent de modifier le rapport de forces actuellement défavorable face aux patrons. Car il y a en effet un lien étroit entre paix du travail et "paix des négociations", qui conduisent toutes deux à la capitulation sans combat, la bureaucratie revenant vers les travailleurs après plusieurs mois de "négociations" en leur déclarant : "voilà le maximum que nous ayons obtenu : c'est à prendre ou à laisser"...

Il est vital également de s'appuyer sur les revendications avancées par les sections locales en démontrant que les secrétaires centraux imposent la voie de la paix du travail qui en aucun cas ne permettra d'atteindre la réalisation de ces revendications et que, par conséquent seule la voie de la rupture de la paix du travail offre des chances de les réaliser. Ce début d'opposition des travailleurs combattifs doit également dénoncer les prises de position politique de la bureaucratie de l'USS et de la FTMH, si — dans la lignée de son soutien à la TVA — elle appuie les mesures "d'économie" anti-sociales du Conseil fédéral.

Un courant combatif peut s'affirmer au cours de ce renouvellement de la convention métallurgique. Le "Manifeste 77" donne des perspectives qui vont dans ce sens. Le regroupement des signataires de ce manifeste dans les entreprises, sur le plan local, sur le plan régional, permettra seul d'aborder l'offensive et la répression patronales avec des chances de résistance efficace, tout en commençant à remettre en cause le pouvoir dictatorial des Ghelfi et consorts sur le syndicat.

7. 9. 1977, S.

- 1) Voir le "Dossier sur la situation conjoncturelle du capitalisme suisse" de C. A. Udry, particulièrement les nos 153 et 155. Tirage à part à commander à LMR, case 32, 2 000 Neuchâtel 2, (2. fr. en timbres).
- 2) Productivité du travail : valeur produite par une unité de force de travail en une unité de temps.
- 3) SDES, bulletin patronal, 29. 6. 1976.
- 4) Introduction au Rapport annuel 76 de l'Union centrale des Associations patronales.

Nous publions le texte du Manifeste et nous appelons l'ensemble des militants syndiqués FTMH à le soutenir et à participer activement à sa propagation. Le Manifeste 77 est l'émanation d'un certain nombre de travailleurs et de permanents de la FTMH en Suisse romande, qui, après les positions officielles prises par la FTMH sur les pensions populaires, les 40 heures et la TVA ainsi qu'après la politique suivie par la direction de ce syndicat lors des premières luttes ouvrières à Matisa, Bulova et Dubied entre autres, ont entamé une réflexion et un débat sur le sens d'une activité syndicale, le rôle du syndicat comme défenseur des intérêts immédiats des travailleurs, l'absence de démocratie interne qui caractérise le fonctionnement actuel de la FTMH.

L'apparition d'un tel courant à l'intérieur de la FTMH est d'une extrême importance dans le processus encore moléculaire de réappropriation par la classe ouvrière d'une volonté de lutte et d'une conscience syndicale et politique. Le fait qu'un tel courant voit le jour dans le cadre de la fédération syndicale la plus importante en Suisse, dont la direction a depuis le début de la crise accentué encore ses prises de position dans le sens d'un renforcement de la collaboration de classes, souligne encore davantage le pas en avant que représente l'existence aujourd'hui de ce Manifeste 77.

Jusqu'ici le Manifeste a rencontré un large écho parmi les travailleurs actifs de la FTMH, particulièrement à Genève et dans le canton de Vaud. Il est nécessaire qu'il atteigne également les autres régions de Suisse romande et de Suisse allemande, afin d'éviter une division régionale ou linguistique qui ne peut qu'affaiblir un tel courant face à la bureaucratie centrale de la FTMH.

Le Manifeste 77 donne pour la première fois depuis des années la possibilité pour les militants de la FTMH de regrouper sur une base active autour d'eux, dans les entreprises et dans le syndicat, des travailleurs qui remettent en question la passivité

syndicale et la politique de paix du travail. Les prochaines échéances, que ce soit le renouvellement de la convention dans la métallurgie ou l'application des réajustements de salaire dans l'horlogerie, peuvent donner l'occasion au courant du Manifeste de réactiver la vie syndicale. Un autre aspect central de l'activité des militants signataires du Manifeste — ce qu'ils ont d'ailleurs commencé à entreprendre — c'est l'ouverture d'un débat à l'intérieur de la FTMH, dans son journal et dans ses sections sur la démocratie interne, pour transformer le syndicat en une réelle arme aux mains des travailleurs.

Le courant du Manifeste 77 est aussi lié à une évolution encore inégale dans différentes autres fédérations syndicales comme la VPOD ou la FST, à la radicalisation des positions de la FCOM, au travail effectué dans les entreprises par différents groupes de travailleurs, jusqu'ici à l'extérieur de la FTMH. Le développement du Manifeste 77 modifie la situation dans le sens où il jette les premières bases pour un travail dans l'unité de tous les militants de la FTMH opposés à la politique de collaboration de classe de la bureaucratie. Ceux qui ne voudraient pas voir cette réalité nouvelle se boucher les yeux; ils privilégient les horizons très limités de petits groupes et contribuent à isoler encore plus les travailleurs organisés en leur sein, au détriment d'une possibilité plus grande d'entrer en contact avec des franges larges de travailleurs.

Pour nous, le courant du Manifeste 77 représente un jalon extrêmement important dans le renforcement au sein de la classe ouvrière d'une politique de mouvement ouvrier indépendante face à la bourgeoisie. Et le Manifeste joue et jouera un rôle d'autant plus important, dans la classe ouvrière qu'il sera à même d'engager des premières batailles contre la politique patronale, au niveau syndical et politique, tout en assurant ses positions par un débat au sein de la FTMH au niveau national.

Vincent/Sobo

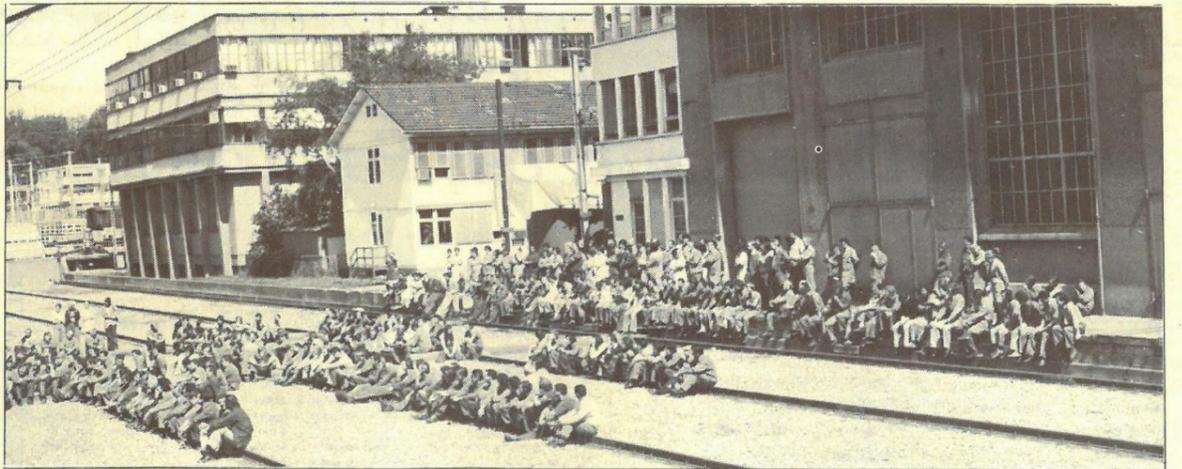


photo labrèche

### Le texte du "Manifeste 77"

«Nous, soussignés, militants de la Fédération Suisse des Travailleurs de la Métallurgie et de l'Horlogerie (FTMH), sommes soucieux et nous déclarons responsables de l'avenir des travailleurs et de leur syndicat. L'action de ce dernier doit être définie par les travailleurs eux-mêmes, avec comme objectif fondamental, leur promotion dans une société qu'ils veulent au service de l'Homme.

Dans cet esprit, nous déclarons que :

— Tout en défendant les intérêts immédiats des travailleurs, le syndicat doit abandonner sa reconnaissance implicite d'une économie animée uniquement par la recherche du profit.

Nous voulons, en participant pleinement à l'action syndicale, établir dans le concret une société basée sur une véritable démocratie politique et économique : une société dans laquelle nous pourrions nous exprimer librement, prendre nos décisions en commun, libérer nos vies des chaînes de l'argent, écrire notre histoire à la première personne, être enfin des femmes et des hommes et non des instruments de production et de consommation.

— Dans cette perspective, et dans l'immédiat, nous voulons que les options soient prises dans notre syndicat par les seuls travailleurs, élus démocratiquement. Nous pensons que des décisions importantes, qui ont détermi-

né la ligne politique de notre syndicat, telles que les prises de position sur le 11ème pilier, l'initiative sur la participation, la TVA, n'ont jamais fait l'objet d'un débat démocratique à la base. Et que, dans tous les cas, elles ont été prises à l'encontre des intérêts des travailleurs.

— Les relations de travail doivent être régies par des conventions collectives et par la loi, sans pour autant devoir renoncer à nos droits fondamentaux tels que : la grève ou d'autres ultimes moyens de lutte, l'activité syndicale sur la place de travail, le droit de s'exprimer et d'être informés en toutes circonstances, notamment en utilisant la presse fédérative et les mass media.

— Le type de société que nous voulons réaliser ne pourra l'être que dans la mesure où chacun d'entre nous pourra le vivre pleinement à l'intérieur même du syndicat FTMH.

— Nous nous engageons à oeuvrer dans ce sens, notamment en incitant les travailleurs à adhérer à la FTMH et à y militer à nos côtés dans les perspectives définies ci-dessus.

— Les prises de position figurant dans ce manifeste seront développées dans un document ad hoc remis à chacun des signataires.»

(photo ci-dessus) Sécheron-Genève: débrayage et assemblée pour décider de la plateforme de revendications.

# Rudolf Bahro

## "Dans de tels partis, les communistes sont organisés contre eux-mêmes et contre leur peuple"



le) déjà arrivée au but. (...) La moyenne des fonctionnaires du Parti et de l'Etat n'est pas portée à l'infarctus par souci de conscience — leur mentalité traduit ouvertement tous les traits traditionnels du conservatisme d'appareil — mais par le besoin qu'ont les fonctionnaires plus élevés de s'affirmer pour ne perdre à aucun prix les leviers du pouvoir. Sur le plan intérieur, le grand dilemme réside en ceci que les masses mesurent toujours moins leurs promesses aux petits progrès accordés à chaque plan annuel et toujours plus à l'écart absolu qui les sépare du paradis de consommation du capitalisme avancé. La couche supérieure de la bureaucratie et sa suite présentent d'ailleurs cette orientation au peuple, en URSS plus ouvertement encore que chez nous. Il ne reste rien de la modestie des bolchéviks qui se faisaient un honneur de partager les privations matérielles des plus pauvres. Si la technique des satellites liquidait totalement l'isolement anachronique des masses soviétiques à l'égard de "l'image du monde" actuelle, l'appareil de Moscou trônerait sur un volcan de besoins matériels insatisfaits.

La bureaucratie au pouvoir dans les "Pays de l'Est" n'a pas fini d'en découdre avec "l'eurocommunisme" : Rudolf BAHRO, membre du SED<sup>1)</sup>, ancien rédacteur en chef du journal de la FDJ<sup>2)</sup> "Forum", relégué depuis 1967 à un poste de responsabilité subalterne dans une entreprise proche de Berlin, appelle les communistes de République Démocratique Allemande à créer un nouveau parti, une "Ligue des Communistes" indépendante du SED ! A peine Honecker a-t-il expulsé BIERMANN, puis les intellectuels qui avaient protesté contre son extradition (tels J. FUCHS, S. KIRSCH, etc.) que surgit un nouvel oppositionnel.

Celui-ci n'est ni chanteur ni écrivain. Il vient de l'appareil du parti lui-même, dont il publie une critique intransigeante<sup>3)</sup>, qui fonde son appel à constituer un nouveau parti. Une rupture que bien des "eurocommunistes", surtout pas leurs petits frères du Parti du Travail, n'osent même envisager ! Pourtant, le jugement de BAHRO est clair : en voici des extraits (publiés par le Spiegel du 22 août 77 — intertitres de la brèche).

C'est pour ces lignes que BAHRO est aujourd'hui emprisonné. Exigeons sa LIBERATION IMMEDIATE !

« Par bêtise plus encore que par haine, les propagandistes bourgeois interprètent faussement la propagande socialiste en faveur d'une utilisation qualitative et surtout quantitative meilleure du temps de travail comme une forte pression au rendement qui régnerait dans nos entreprises. En réalité, non seulement l'intensité du travail mais aussi la discipline du travail sont bien moins élevées chez nous que sous le capitalisme. Notre système laisse plus de place à l'inertie, à la nonchalance humaines "naturelles" que le capitalisme, non seulement "à la base" mais aussi "au sommet" :

l'indolence du bureaucrate fait pendant à l'absence d'intérêt du travailleur, à la réticence du spécialiste.

(...) Pourtant, si la sclérose bureaucratique de l'appareil au pouvoir était la seule tendance dominante, si son incontestable pesanteur s'imposait de manière décisive, nous ne pourrions jamais connaître le taux de croissance économique relativement élevé qui caractérise justement les pays non-capitalistes dirigés par des partis de tradition marxiste-léniniste. Le bureaucratisme avait déjà montré son visage conservateur dans la période léniniste de la révolution russe. Mais l'effroyable dynamique des années trente y succéda et l'appareil, largement renouvelé sous l'égide personnelle de Staline, s'imposa comme un instrument de terreur, dompté à la révolution politique et industrielle.

Aujourd'hui encore, la forme bureaucratique de nos superstructures est une entrave à la croissance moins quantitative que qualitative, et, compte tenu des prémisses données, celle-ci est incorrigible. Si on cherche une alternative à cette situation, il est cependant très important de comprendre comment et pourquoi notre appareil au pouvoir ne s'enferme pas de manière absolue dans un cercle infernal.

### L'AIGILLON DU CAPITALISME

Deux raisons l'expliquent. La première réside dans l'intérêt de conservation de l'appareil confronté aux exigences incessantes de la supériorité matérielle et technique des partenaires/adversaires occidentaux. Les motivations qui stimulèrent jadis les bolchéviks dans la concurrence économique n'ont évidemment jamais particulièrement enthousiasmé la masse des bureaucraties. Mais ce que Lénine disait, à savoir que la productivité du travail était en dernière instance l'élément déterminant, ne peut être nié parce que cette vérité est la condition de survie de notre système, aujourd'hui encore dans cette société dont Lénine aurait été profondément déçu. La fièvre qui s'empare périodiquement du sommet, transmettant ses convulsions à tout l'appareil économique, n'est au fond que le flot d'injures du lièvre qui voit une fois encore la tortue (occidenta-

### UN RESTE D'IDEAL

Mais il y a une seconde raison, à certains égards plus profonde que l'intérêt de conservation bureaucratique, qui explique la relative capacité de fonctionnement de notre système. (...) En dernier recours, la discipline caractéristique des véritables bureaucraties stalinienne ne repose ni sur les privilèges accumulés ni seulement sur la menace indirecte permanente de la répression en cas de déviation; jusqu'à ce jour, un reste de loyauté morale envers le projet social a subsisté et celle-ci ne peut survivre que si ses représentants les plus influents en conservent les formes dans une sorte de petit catéchisme de la vérité pure. C'est là une perpétua-

## LETTRE OUVERTE A LA "VOIX OUVRIERE" du Comité de Solidarité avec les Opposants des Pays de l'Est

« Genève, le 1er septembre 1977

Precisons notre solidarité avec les opposants des pays de l'Est

En France avec l'Union de la Gauche, en Italie avec le Compromis Historique, en Espagne, au Portugal, se pose le problème de la participation de Partis Communistes au gouvernement.

A tous, les partis bourgeois font passer le même test : "Etes-vous vraiment démocratiques, jouerez-vous le jeu de l'alternance, respecterez-vous nos institutions, avez-vous enfin rompu avec Moscou ?"

Mais ce jeu est pipé, alors que les capitalistes pensent : "Nous permettez-vous de conserver ce pouvoir grâce auquel, depuis plus de 100 ans, quel que soit le gouvernement nous nous enrichissons", ils cherchent à ce que les masses disent : "Le communisme nous privera de ce que le régime actuel nous permet : les libertés démocratiques".

Voilà bien le sens des campagnes anti-communistes de ces deux dernières années, des manoeuvres bourgeoises autour d'Helsinki, de Belgrade !

Mais les profondes aspirations des masses populaires à plus de justice sociale, à

une extension des droits et de la pratique politiques viennent bousculer ce jeu. Ce sont ces mêmes aspirations qui poussent aujourd'hui de nombreux travailleurs à condamner les camps, les asiles psychiatriques dans lesquels les régimes de l'Est broient leurs opposants, systématiquement.

Et ce sont précisément contre ces aspirations que bourgeois et bureaucrates cherchent l'unité.

Le 30 août, le journal des banques, la Journal de Genève, l'avoue froidement : "On est fort loin d'une déclaration de guerre américaine à l'URSS, à Belgrade, sur le chapitre des libertés, telle qu'elle semblait se profiler ce printemps. Il faut voir dans cet adoucissement l'intervention de la Communauté Européenne, Allemagne et France en tête" (évidemment ! le mouvement ouvrier américain ne pose pas à Carter le problème que posent à leurs gouvernements les travailleurs européens ! nda)... "Ce fut un des points sur lesquels Helmut Schmidt a le plus insisté lors de sa dernière visite à la Maison Blanche. (...) On n'ignore pas en effet que sur le chapitre des droits de l'Homme les Pays de l'Ouest ne sont pas à l'abri de tout reproche (!)".

### On précise ou pas ?

Il est intéressant — et instructif — de noter que ceux qui mènent une campagne (en soi justifiée) omettent de signaler ce qui s'en suit et même de nier que leurs vœux ont été exaucés.

Nous disons cela — précisons-le sans ambages — pour les comités qui se sont constitués pour la libération des condamnés de Radom et d'Ursus après les événements de 1975. Les cinq ouvriers alors condamnés ont été relâchés, en raison d'une amnistie décrétée à l'occasion de la Fête nationale. On a relâché également cinq membres du comité de défense des ouvriers (KOR) qui étaient en détention provisoire depuis le 19 mai. Les poursuites contre eux ont été abandonnées.

On sait que la situation économique est difficile en Pologne. Le 18 juillet, l'UNITA a déposé une requête pour le renouvellement de la structure de la

production et la forte industrialisation du pays se sont heurtées aux difficultés de la conjoncture mondiale et à de vieux déficits dus à une gestion bureaucratique. Le problème des prix s'est posé, comme se pose aussi le problème de l'élargissement de la démocratie.

Un comité de défense, malencontreusement placé sous inspiration socialiste, a été constitué à Genève, pour y convoquer une assemblée publique, d'ailleurs peu fréquentée ou il ne fut que peu question des événements de Pologne et beaucoup de Trotski et de l'IVe Internationale.

Peut-on penser que ce comité prendra acte des décisions qui viennent d'être prises à Varsovie ? S'il ne le faisait pas, il se ait trop aisé de conclure qu'il n'était pas tant intéressé par le sort des emprisonnés que par une campagne contre la Pologne populaire et socialiste.

### Retraite « à la carte »

On sait qu'il en a été beaucoup question, en juin, au Conseil national, dans la discussion sur l'abaissement de l'âge donnant droit à l'AVS.

Il était intéressant de noter, à ce propos, ce qui se passe en France où l'on vient de mettre sur pied un accord sur la "pré-retraite".

La CGT a relevé que, dorénavant, des centaines de milliers d'hommes et de femmes, entre 60 et 65 ans, pourront accéder à la retraite avancée.

Il leur suffira de justifier de dix années de cotisations à la Sécurité

« pré-retraite », ils continueront à améliorer leurs droits à la retraite tant au niveau du régime général que des régimes complémentaires.

Ce jusqu'au 31 mars 1979, date limite de l'application de l'accord.

La CGT dit à ce propos : "C'est LE PROGRES LE PLUS SIGNIFICATIF que l'action des travailleurs permet d'enregistrer en faveur d'une revendication très populaire... Tout en continuant à mener campagne pour la retraite à 60 ans."

Pour ce qui est de la Suisse, le

Voix Ouvrière du lundi 1er août 77

Et ils mettent les points sur les i, les banquiers : Moscou a fait des dossiers. C'est bien dommage, mais il faudra baisser le ton !

Le silence des uns contre le silence des autres... que gagnent les travailleurs à un tel maquignonnage ? Qu'avons-nous à gagner d'un tel

chantage qui met dos à dos les tares de l'Ouest et celles de l'Est ?

Comment convaincre de la supériorité du socialisme si nous laissons en son nom les régimes de l'Est briser leurs oppositions ?

N'est-ce pas à nous de démontrer, par une condamnation active, militante, de cette répression que notre conception d'une société meilleure est effectivement celle d'une société où nos droits seront plus étendus ?

Rudolph Bahro vient d'être arrêté en Allemagne de l'Est. Il avait défendu des thèses proches de celles de Carrillo qu'avait excommunié Moscou. Jusqu'à où cela ira-t-il ?

Vous affirmez le 1er août que la solidarité avec les opposants polonais est en soi justifiée, que les déficits bureaucratiques du régime polonais expliquent ses tares. Mais vous craignez que notre campagne n'était que prétexte à dénigrer la Pologne socialiste et populaire. Vous semblez attendre une position publique de notre part concernant l'amnistie générale prononcée le 22 juillet en Pologne pour fixer votre position à notre sujet.

Sûrement y a-t-il un malentendu; or ce qui se passe dans les pays de l'Est ne souffre aucun malentendu, exige, en effet, la réponse la plus précise.

1) Nous nous réjouissons de l'amnistie décrétée à l'occasion de la fête nationale polonaise. Nous nous en réjouissons parce qu'elle représente une victoire pour le

mouvement international de solidarité avec les opposants des pays de l'Est, une victoire pour les opposants polonais contre la politique de cette bureaucratie qui les avait enfermés, une victoire pour l'ensemble des travailleurs. De nombreux dirigeants communistes, des plus prestigieux partis communistes européens, les partis français, espagnol, italien ont exigé avec nous leur libération, de cela aussi nous nous réjouissons.

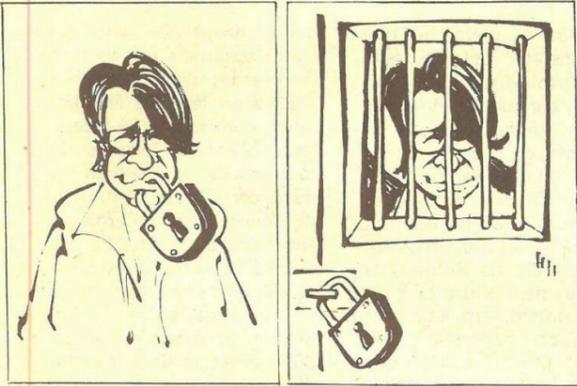
2) De toute évidence, les hommes qui les avaient fait enfermer restent à leur poste, plus grave : les institutions politiques, économiques, sociales qui secrètent et de tels dirigeants et une telle répression n'ont en rien disparu. La lutte pour les droits démocratiques les plus étendus, la lutte contre la répression qui frappe ceux qui cherchent à les conquérir garde toute son actualité.

3) Nous vous invitons à rejoindre notre comité, à soutenir ses campagnes. De nombreux opposants sont en prison, la répression s'est aggravée ces derniers jours. Sur les épaules de l'un d'entre eux, le russe Anatolii Tchcharansky, militant juif pour les droits de l'Homme pèsent des chefs d'accusation qui le menacent de mort. Nous vous invitons à le soutenir avec nous. »

Salutations fraternelles.

Pour le Comité de Solidarité avec les Opposants des Pays de l'Est  
François Brüttsch  
Karl Grünberg

tion d'une inspiration originelle que l'on constate dans les partis qui défendent un projet social comme dans l'Eglise et qui fait partie de ses conditions d'existence. Malgré la religion d'Etat, l'orthodoxie et l'Inquisition, l'Eglise n'est toujours pas morte aujourd'hui parce qu'elle parvient à maintenir crédible, au moins chez certains de ses membres, la mission dessinée dans les idéaux du Nouveau Testament (et lors de crises graves, les Eglises sont sauvées par leurs hérétiques). Dans tous nos partis au pouvoir subsistent, jusqu'au sommet, des hommes qui restent attachés aux idéaux, ne serait-ce que par mauvaise conscience. S'ils voulaient rompre publiquement avec ces idéaux, ils seraient aussitôt balayés. Poursuivis par un incessant complexe de légitimation, ils ont besoin du mensonge comme de leur pain quotidien et doivent même y croire, au moins à certains moments d'insincérité, pour survivre psychologiquement. Trahi et corrompu, le marxisme reste encore la monnaie de leurs agiotages.



### UNE CONTRADICTION INSURMONTABLE

Où est la faiblesse de la bureaucratie stalinienne ? Pourquoi est-elle incapable d'entreprendre la fuite en avant, de prendre elle-même l'initiative de sortir du dilemme entre sa mission originelle révolutionnaire et sa pratique de domination ? Des fonctionnaires un peu plus éclairés comme Kadar, reprenant Lénine, affirment que le parti, dans les conditions de sa domination exclusive au pouvoir, doit prendre en même temps sur lui le rôle de l'opposition. Mais ils n'y parviennent pas parce que leur propre bureaucratie, leur propre soumission au géant de l'appareil et aux exigences de sa reproduction les empêchent de prendre toute distance critique envers la machine étatique, envers l'étatisme. Il faut une fois pour toutes en finir avec l'illusion que les bureaucrates politiques et administratifs ne sont que des communistes superficiellement bureaucratés qu'on devrait peut-être un jour toucher au plus profond de leur conscience encroûtée. Non, le bureaucratisme a depuis longtemps cessé d'être un vernis étranger. Il est dans un certain sens la forme d'existence naturelle d'un grand groupe d'hommes et de femmes qui défendent ouvertement leurs propres intérêts.

(...) Nous trouvons sous une forme concentrée dans les instances du parti jusqu'à l'appareil du Comité Central — qui, tout bien considéré, n'est rien d'autre que la totalité

élargie des fonctions du Bureau Politique — le double de toutes les branches, de tous les niveaux, sans exception, de la bureaucratie étatique et "sociale". L'élaboration, la réalisation et le contrôle des décisions du parti doivent être répartis au sein d'une bureaucratie propre parce que le parti ne peut manifester son initiative qu'à travers son appareil et non par l'organisation propre de ses membres présents partout dans l'ensemble social. C'est ainsi que se dresse, au-dessus de la bureaucratie administrative de l'Etat, non pas la sphère de souveraineté du peuple portée par ses organes de représentation — les soviets ne jouent aucun rôle dans le "système soviétique", leur composition n'est pas déterminée par l'élection populaire mais par le choix bureaucratique sous l'égide du parti — mais une bureaucratie politique particulière qui manipule de son côté les élections dans le parti. Au sommet de cet édifice, incarné dans le Bureau Politique, se tient une institution qui se choisit elle-même. Celui qui doit y être nouvellement intégré est désigné par ceux qui y sont déjà, et même pas par eux tous. Ces "communistes" vont jusqu'à se fixer leur propre protocole, selon le rang, pour l'ordre des places de leurs réunions internes.

(...) En résumé, le caractère incontrôlable du Bureau Politique et de ses appareils, cette identité institutionnelle de l'autorité étatique, du pouvoir économique et de l'Inquisition idéologique constituent le problème fondamental du socialisme réel tel qu'il existe aujourd'hui, le premier objet des transformations qui s'imposent. Le monopole centralisé de tout le pouvoir de décision économique, politique et spirituel conduit à une contradiction insurmontable entre le projet social du parti et sa forme d'existence politico-organisationnelle.

### POUR UN NOUVEAU PARTI...

(...) La constitution interne de nos partis et leur forme de domination comme super-appareil d'Etat sont, dans nos pays, les obstacles essentiels sur la voie de l'émancipation ultérieure de l'humanité. Ces partis, qui furent un jour celui de Lénine, celui fondé par Liebknecht et Rosa Luxembourg, sont aujourd'hui des flambeaux retournés. Dans de tels partis, les communistes sont organisés contre eux-mêmes et contre leur peuple. Par sa seule existence, sans perfidie, l'appareil actuel du parti est le fossoyeur de toute conception et de tout esprit de parti. Il transforme en membres inutiles justement celles et ceux qui, de caractère et de conviction, sont d'authentiques communistes.

(...) Chaque Eglise a toujours été réformée par ses hérétiques les plus convaincus : démolir le temple pour le reconstruire, en chasser les marchands pour que les croyants puissent à nouveau s'y retrouver. Ce modèle joue incontestablement un rôle dans la situation présente de désintégration idéologique rapide de notre parti "catholique". Tout comme la réformation exigeait la foi chrétienne, la réforme du parti doit se fonder sur la conviction communiste. Mais une chose devrait être claire : le nouveau Parti Communiste qui doit en sortir devra se distinguer bien plus profondément du type de parti que nous héritons, y compris du modèle bolchévique, que toute Eglise réformée ne l'a jamais été de ses prédécesseurs. »

- 1) SED : Parti Unifié d'Allemagne (PC de RDA).
- 2) FDJ : Organisation de jeunesse.
- 3) "Alternative. Critique du socialisme réel". En Allemagne: Europ. Verlaganstalt.

## 3 jours pour le tiers-monde, l'écologie et les droits de l'homme Engageons le débat !

Il y a 3 semaines, les 2, 3 et 4 septembre, avait lieu à Vidy le festival "3 JOURS POUR L'HOMME". Conçu à l'origine par 4 personnes, ce rassemblement était pris en charge par 24 organisations et s'était donné pour but de sensibiliser la population aux questions des droits de l'homme, de l'écologie et du tiers-monde, trois "problèmes essentiels auxquels l'humanité sera confrontée au cours des prochaines décennies" (Edito du journal de la Fête). A ces trois thèmes répondaient respectivement trois meetings qui marquèrent les temps forts du festival : étaient invités, Ch. Grobet, avocat de la Ligue des Droits de l'Homme et conseiller national PS, Ch. Huglo, professeur de droit de l'environnement à Paris, et enfin, Jean Ziegler.

Les 4 mois d'efforts et de travail qu'a exigés la mise sur pied de ce festival ont été pleinement récompensés : la fête fut un réel succès, tant par le nombre de personnes présentes tout au long des trois jours, que par l'intérêt qu'ont suscité les meetings et les discussions autour des stands.

Nous nous sentons totalement solidaires d'une pareille initiative; son succès

est une victoire pour tous ceux qui contribuent à la destruction d'un système qui, au nom de la "libre entreprise", affame les 4/5 de l'humanité tout en gaspillant les ressources naturelles et tente en outre de réduire au silence ceux qui, ici comme ailleurs, osent lui faire front. Une victoire durable de la révolution socialiste dans les citadelles impérialistes est, à n'en pas douter, étroitement liée à la disparition des plaies béantes dont il fut question ce week-end.

Toutefois le bilan des 3 jours ne peut se résumer à cela : le festival soulève en effet une série de questions et appelle certaines clarifications.

D'abord, il y eut "l'apolitisme" qui imprégna la fête tout entière et qui est affirmée bien net dans l'édito de son journal : "Le sort de millions d'hommes va se décider en fonction de l'engagement, de la générosité et de l'imagination dont nous témoignerons dans la recherche de solutions". Cette attitude uniquement morale, cette foi en la "bonne volonté" de chacun est surprenante, si l'on songe seulement au fait que les peuples en lutte du tiers-monde — soutenus d'ailleurs active-

ment par ces mêmes camarades — se réclament, eux, d'un combat politique; une lutte qui les oppose en réalité à un système mondial où la course au profit a vite fait de sécher les larmes du plus "humaniste" des capitalistes...

Ensuite, nous devons demander à ces camarades si la résolution effective des problèmes soulevés pendant la fête est, à leurs yeux, dissociable de la lutte syndicale et politique dans cette Suisse "au-dessus de tout soupçon" et si nous sommes tous responsables du pillage du tiers monde ? Les patrons qui licencient ici ne sont-ils pas les mêmes qui "aident" au "développement" du tiers monde en payant aux travailleurs d'outre mer des salaires de misère ? Pensons aussi aux travailleurs immigrés — grands absents de la fête — à qui l'on interdit tout droit politique en Suisse et qui sont en butte, périodiquement, aux croisades de Mgr Schwarzenbach, cet ami fidèle de l'Afrique du Sud.

Cette compréhension "apolitique" des organisateurs les amène malheureusement à mettre sur le même plan le combat politique des patrons exploités des

peuples du tiers-monde, destructeurs de l'environnement et le combat politique de ceux qui, comme nous, estimons que la "solution" des problèmes sociaux, économiques et écologiques qui se posent à l'échelle mondiale passe par la lutte anticapitaliste ici en Suisse comme sur le plan international.

Pour terminer, nous devons regretter que cette attitude — aggravée par une conception quelque peu rigide de la fête — ait amené les responsables à protester durement contre la distribution d'un tract de dénonciation que nous avons fait à propos de la présence de la Thaïlande au Comptoir; d'autre part, ce n'est qu'après de longues négociations que l'Echo du Boulevard fut autorisé à prendre le micro pour expliquer et faire connaître la lutte des locataires sous-gare.

Il est bien clair que les critiques que nous venons de formuler n'ont d'autre but que celui de poursuivre un débat profitable à tous; ainsi l'ensemble de ces problèmes sera repris dans une interview des organisateurs lors du prochain no de la brèche.

11. 9. 77, V. T.

## Berne : Manifestation géante pour un moratoire

"Si le Conseil fédéral ne prononce pas un moratoire de 4 ans dans la construction et l'autorisation de toutes les installations nucléaires en Suisse, nous chercherons des moyens appropriés pour l'imposer."

Plus de 10 000 opposants aux centrales nucléaires ont approuvé le 27 août à Berne le passage le plus important de cette résolution. Il ne représente pas un simple bluff, mais l'expression des expériences faites jusqu'ici par le mouvement anti-nucléaire en Suisse, qui ne peut avoir confiance qu'en sa propre force et en ses propres activités. Cette résolution invite également à définir avec attention et patience les prochains pas nécessaires pour assurer le développement de ce mouvement, car, dans la situation politique suisse, rien ne garantit "automatiquement" sa continuité.



La fête de Graben, qui a suivi la manifestation devant le palais fédéral, confirme précisément que l'euphorie n'est pas de mise. Certes, cette première manifestation de la résistance contre la centrale nucléaire de Graben était importante et nécessaire, mais le déroulement de la fête lui-même tranchait fortement avec le contenu plus progressiste des discours de la manifestation de Berne : collaboration étroite entre les organisateurs de la fête et la police bernoise, interdiction de propagande et de prise de parole pour les organisations de gauche — les orateurs "modérés" se réservaient la tribune. Graben révélait ainsi toutes les lourdes contradictions politiques qui traversent le mouvement anti-nucléaire.

Ainsi, comme nous l'avons esquissé dans le précédent numéro\*, les problèmes auxquels le mouvement se trouve confronté actuellement sont les suivants :

\* alors que Leibstadt et Gösigen seront achevés sans hésitation — et si nécessaire sous protection policière permanente — pour Kaiseraugst, Verbois, Graben, Inwil, Rüthi, le Conseil fédéral prévoit dans sa révision partielle de la loi sur l'énergie nucléaire l'introduction de la "clause de besoin" qui devrait permettre de fournir la "légitimation démocratique" de leur construction. Dans la même ligne, la votation sur l'initiative pour la sécurité dans les installations nucléaires sera fixée le plus tôt possible, dans l'espoir que le Conseil fédéral puisse interpréter son résultat comme un plébiscite en faveur des centrales. La seule concession réelle que le mouvement ait ainsi obtenue — et il ne faut pas la sous-estimer — est le report provisoire de la construction de quelques centrales.

On le voit, les principaux problèmes restent entiers. Parallèlement au travail quotidien de renforcement du mouvement (fonder notamment une "Bürgerinitiative" dans chaque ville), les questions les plus urgentes à résoudre doivent retenir toute l'attention :

1. Réorganisation de la coordination de tous les mouvements anti-nucléaires et de toutes les tendances pour en faire un organe démocratique et continu, capable de définir une politique nationale unitaire.
2. Renforcer la collaboration des tendances progressistes à l'intérieur de cette coordination.
3. Travail en direction et avec le PS et les syndicats.
4. Définition des positions sur la révision partielle de la loi et sur l'initiative pour la sécurité dans les installations nucléaires.
5. Lancement d'actions directes appropriées, pour obtenir le moratoire complet de 4 ans, et tout particulièrement pour l'arrêt de la construction de Gösigen et Leibstadt. Même s'il apparaît que dans un proche avenir la bourgeoisie ne laissera pas se développer un deuxième Kaiseraugst, certaines actions de résistance, choisies, doivent encore être impulsées pour augmenter la pression politique en faveur des revendications du mouvement, et pour préserver son dynamisme.
6. Protection contre la répression et la nouvelle version de la PMI, la police nationale de sécurité.

Sur chacun de ces thèmes, nous prendrons position dans "la brèche", en commençant dans le prochain numéro par la question de l'initiative populaire.

A. F.

\* Voir l'éditorial de la brèche no 164-165.

# LA BRUTALITÉ ET L'EFFERVESCENCE

Pour la troisième année consécutive, un journal de caserne, rédigé et distribué à plusieurs exemplaires par les recrues elles-mêmes, réapparaît dans les murs de la caserne de Colombier. "Diane Debout" reprend le flambeau de "La Vie de Château" : d'une année à l'autre, la continuité est assurée (on lira ci-contre le récit détaillé des luttes à l'ER de Colombier cet été).

Colombier est sans doute une exception. Ailleurs, la transmission des expériences d'une année à l'autre est moins assurée, la solidarité entre recrues moins développée. Néanmoins, alors que nous nous trouvons au milieu environ des écoles de recrues de cet automne, la liste des confrontations s'allonge.

Car, loin de s'assoupir, le mouvement de résistance à l'embrigadement militariste reprend de la vigueur. Deux éléments contribuent, chacun à leur manière, à le renforcer : la dureté toujours plus grande de la marche de service imposée par la hiérarchie d'un côté; la réaffirmation des Comités de Soldats, passés les plus grands soubresauts de leur crise politique, capables de faire connaître à un large public ce qui se passe dans les casernes, et capables aussi d'aider les recrues des différentes casernes à se coordonner.

**A Fribourg (La Poya),** après 2 jours d'exercices ininterrompus — pratiquement sans manger — les recrues se retrouvent sans rien avoir à faire le samedi. Au lieu de les libérer, on les fait attendre... Par protestation, à la quasi-unanimité, les recrues refusent de prendre leur repas. Ce qui leur vaut quelques chicaneries supplémentaires... qui permettent de retarder encore l'heure du licenciement...

**A Berne,** à la suite de deux distributions de tracts rédigés par des soldats, un exercice supplémentaire est commandé à toute une compagnie sous prétexte qu'il y avait du bruit dans les chambres le soir (!). Les recrues s'exécutent mais rédigent 25 plaintes de service contre le commandant : le Règlement de Service lui interdit d'infliger des punitions collectives. Au bout d'une semaine, le commandant fait ses excuses; les recrues retiennent leur plainte, sur la promesse que cela ne se reproduira plus...

**A Lyss,** également à la suite d'un tract de soldats proposant que le Comité de Soldats soit invité à défendre son point de vue au cours d'une heure de "théorie", la réaction des officiers est la même : punition collective. Par protestation, une section se rend à l'appel en caleçon de bain et cravate...

**A Sand,** les soldats ayant préparé un tract expliquant leurs réelles conditions de vie dans la caserne aux parents invités par les officiers à suivre les "exploits" de leur progéniture, 15 policiers débarquent pour empêcher (avec quelque retard néanmoins) les militants du CS de Berne de le distribuer. Totale illégalité...

**A Frauenfeld,** même "malentendu" au sujet du droit que s'arrogent les officiers d'empêcher une distribution de tracts faite à l'extérieur de l'aire de la caserne : lorsque des membres du CS de Zürich viennent distribuer le journal de caserne rédigé par des recrues, des caporaux s'interposent

brutalement. Des recrues écrivent au commandant pour qu'il rende une partie des exemplaires confisqués. Le commandant reconnaît qu'il y a eu "malentendu", mais ne rend pas les exemplaires...

**A Bremgarten,** dans une seule compagnie du génie on comptait au terme de 7 semaines d'école de recrues 20 peines d'arrêts de rigueur; ceci en pleine période de discussion sur le caractère illégal des arrêts de rigueur (sans droit de recours auprès d'un tribunal) dans un pays qui a signé la convention européenne des droits de l'homme...

La liste de ces exemples pourrait s'allonger. De même que, dans plusieurs casernes, des comités de casernes largement représentatifs se sont constitués sans que, jusqu'ici, on note de confrontation avec la hiérarchie. Ainsi à Genève, Sion, Losone, Liestal, Wangen, Bülach.

## 4 MOIS DE GOULAG ?

Le durcissement des officiers par rapport aux premières années de la réforme Oswald, aujourd'hui officiellement enterrée, semble faire encore un pas en avant cette année. Certes, on rencontre certaines casernes ou certaines compagnies qui connaissent un régime relativement "libéral" quant aux rythmes des exercices, au nombre des sorties. Mais les témoignages de nombreux soldats se recourent : les journées de "travail" s'allongent, les vexations à l'égard des soldats que la hiérarchie estime "récalcitrants" se multiplient. Avant la mise aux arrêts de rigueur, suivie dans pas mal de cas par l'expulsion de l'ER avec à la clé une convocation devant un tribunal de division, les officiers ou les sous-officiers font abondamment usage de la méthode du "traitement à part" pour ceux qu'ils veu-



Sortie du samedi : en moyenne à 15 heures (ici sortie à Bierre)

lent "remettre au pas" : exercices supplémentaires pénibles et vexatoires durant la soirée (courses chronométrées, changements de tenue chronométrés, règlements à apprendre par cœur, etc.) qui entraînent une recrue isolée souvent au-delà de ses capacités de résistance physique et psychique. C'est là incontestablement le palier inférieur de la torture, puisqu'il pousse à bout le rapport du tortionnaire à sa victime : "quand tu auras fait tout ce qu'on t'ordonne (et la recrue ne sait pas d'avance où se terminera la liste des exercices à effectuer), on te laissera tranquille". Est-il étonnant que déjà plusieurs tentatives de suicide aient été enregistrées ?

Ce durcissement ne peut avoir un effet durable d'intimidation, de modelage de la personnalité des recrues que si on retire aux victimes la possibilité de retrouver le contact avec la réalité, avec leurs proches, durant les congés du week-end; que si, au-delà de la journée entière pour dormir et "récupérer" physiquement, les victimes n'ont même plus quelques heures disponibles pour établir des contacts familiaux et amicaux. C'est là la raison fondamentale pour laquelle la hiérarchie militaire s'efforce de relâcher les recrues le plus tard possible le samedi. Cette année, l'heure de licenciement pour le congé du week-end devrait se situer en moyenne autour du samedi à 15 heures. Le calcul est vite fait : le temps passé au domicile d'ici au dimanche soir à 20 h. (en moyenne le moment du départ pour la caserne) ne suffit pas pour établir ces contacts, reprendre pied au travers de relations affectives, sécurisantes. Dès le dimanche à minuit, le règne de l'arbitraire hiérarchisé, la traque aux plus insignifiantes indisciplines (bouton pas boutonné, brosse à dent mal orientée) se réinstaure, avec par conséquent pour la plus grande majorité des recrues l'installation dans un climat d'inquiétude permanent, dans une perte d'identité de soi qu'en d'autres lieux la plupart des psychiatres considéreraient comme quelque symptôme de folie !

## QUI A PEUR DES COMITES DE SOLDATS ?

La répression qui frappe sournoisement ou de plein fouet tous ceux qui, recrues ou membres des Comités de Soldats, tentent de dénoncer ces méthodes d'embrigadement, d'établir des comparaisons et des liens d'une caserne à l'autre, est un complément indispensable de ce système. Quelle décep-

tion pour la hiérarchie que de constater cet été que, loin d'avoir disparu (à la suite de l'annonce scandaleuse de leur "dissolution" par les militants de leur tendance liée à "l'Organisation Communiste Drapeau Rouge" et les groupes qui, à Zurich et Neuchâtel, lui sont proches), les Comités de Soldats de pratiquement toute la Suisse, et notamment leur "coordination nationale", déploient plus d'activité que jamais ! Publiant pour la première fois des journaux (deux numéros de "Links Um" et de "Ras le casque" ont paru) trimestriels réalisés en commun par les comités de chaque région linguistique, les Comités de Soldats sont régulièrement présents devant la plupart des casernes et offrent leur concours au projet d'une pétition nationale dont les thèmes doivent être discutés par les recrues elles-mêmes. Dès lors il n'est

pas étonnant que la hiérarchie s'acharne à refuser aux recrues les droits de libre expression les plus élémentaires, confisquant les tracts, recherchant les auteurs de journaux de caserne pour les dénoncer à la justice militaire, mais aussi interdisant aux recrues, comme l'a fait le DMF il y a quelques jours, de s'exprimer à la radio suisse allemande, parce que l'émission de débat qui aurait dû se dérouler dans le cadre d'une exposition zurichoise devait les mettre en présence de membres du Comité de Soldats de Zurich ! A Bremgarten, la hiérarchie a de même pris une double précaution avant de faire parler des recrues devant les caméras de la télévision : les plus critiques avaient été éloignés, et le commandant, invisible au télé-spectateur, se tenait aux côtés des interviewés !

F. G.

## Colombier 1977

Depuis plusieurs années, Colombier apparaît comme une des casernes de Suisse où le mouvement de contestation de l'armée est le plus puissant.

Il y a plusieurs raisons à cela; d'abord c'est une caserne d'infanterie, où sont envoyés tous ceux qu'on ne peut pas placer dans une arme spécialisée où l'entraînement militaire est extrêmement emmerdant (marche, tir, drill, marche,...); personne n'y trouve d'intérêt.

C'est la base d'un climat d'insolence envers la hiérarchie, toutes les recrues étant conscientes de la profonde inutilité (même d'un point de vue strictement militaire) de la majeure partie des exercices imposés.

De plus, la présence importante de jurassiens, qui ne considèrent pas particulièrement l'armée comme "leur chose" renforce le climat de contestation dans la caserne. Par exemple, cet été, plus de 200 recrues sur un peu plus de 700 ont déjà été renvoyées depuis le début de l'ER, sous des prétextes divers (dépression, incapacité physique, violence envers des officiers, tentatives de suicide,...). C'est cette contestation du caractère absurde de la discipline et des exercices militaires qui s'exprime de manière organisée et consciente dans un comité de caserne très représentatif des recrues; elle permet au comité de caserne d'apparaître de manière relativement ouverte face à la hiérarchie, car il représente la défiance des recrues face aux officiers.

Au-delà des divers mouvements, qualifiés de refus d'ordre collectif ou de mutinerie par la hiérarchie, l'auto-organisation des recrues s'est exprimée sur d'autres plans : un journal de caserne, réalisé par les recrues et distribué par elles-mêmes dans toutes les sections et compagnies.

Les divers articles abordent les questions des droits démocratiques, des conditions sanitaires douteuses, de l'infirmerie où il n'est pas possible de se faire soigner correctement, de la qualité déficiente de la bouffe, des prix surfaits de la cantine, du prix des transports (revendication des transports gratuits).

Face à la résistance des recrues, la hiérarchie cherche l'intimidation : les arrêts de rigueur, dont la légitimité est mise en doute jusque dans les cercles de la bourgeoisie, tombent dru à Colombier : 3, 5, voire 8 jours d'arrêts fermes pour des pécadilles. Les prisons sont pleines.

On pourrait citer plusieurs exemples de la lutte des recrues de Colombier, comme le boycott réussi de la cantine dans une compagnie (elle ne revient plus) pour s'opposer aux prix surfaits découlant d'une situation de monopole.

L'essentiel pour nous, c'est que le potentiel de lutte et de revendications n'est pas mort dans les casernes et que c'est une tâche importante des CS et des anti-militaristes de faire connaître dans le civil ce qui se passe derrière les murs secrets des casernes et de soutenir toutes les initiatives des recrues.

Le fait que la lutte des soldats de Colombier trouve un écho dans le POP/PdT (cf article du ) est un signe encourageant de la possibilité de l'extension du soutien aux luttes des recrues et que des couches de plus en plus larges s'opposent à la répression.

## YVERDON :

Dans leur premier journal de caserne, les recrues d'Yverdon révèlent aux visiteurs du 25ème anniversaire des troupes anti-chars ce que dissimule la mise en scène d'un défilé militaire. Les recrues ont intitulé leur journal du nom de la nouvelle arme anti-char dont le projet a été récemment abandonné...

La recrue S. de la 11ème compagnie n'a dès le début pas accepté ce traitement inhumain. Pour une bagatelle, S. a été puni de 3 jours d'arrêts (pendant le week-end). Il en est sorti psychologiquement atteint et le jour suivant déjà, il a pris 5 jours d'arrêts de rigueur. Raison : non-fréquentation d'une heure de théorie la semaine pré-



cedente. C'en fut trop pour lui. Il s'évada pour revenir cependant 2 jours plus tard à la caserne. En dépit de son état psychique alarmant, un psychiatre militaire le déclara apte à purger sa peine. Quand notre camarade refusa de se laisser transférer de l'infirmerie à la prison, 5 (!!!) officiers de la compagnie II (Lt Lauk, Lt Winzeler, Lt Frei, Plt Schmid) l'ont forcé à s'étendre. Et dans cette position, le médecin lui donna une forte dose de calmant (Valium, entre

autres). C'est ainsi qu'ils ont brisé sa résistance et qu'ils l'ont emprisonné.

Devant sa cellule stationnait une garde spéciale avec un talkie-walkie. Est-ce qu'on craignait une tentative de suicide ? Comme la recrue S. ne mangeait et ne buvait presque plus, on l'a bientôt hospitalisée dans une clinique psychiatrique en observation. Actuellement, il attend chez lui son procès devant le tribunal de division.

Votation sur le démantèlement des droits populaires :

# LES REVOLUTIONNAIRES ET LES DROITS DEMOCRATIQUES

Les 24 et 25 septembre, nous devons nous prononcer notamment sur une augmentation du nombre de signatures nécessaires à l'aboutissement aussi bien d'un referendum que d'une initiative. Si ces propositions passaient, il faudrait alors 50 000 signatures au lieu de 30 000 pour un referendum et 100 000 au lieu de 50 000 pour une initiative; et ce ne serait là qu'un premier pas, puisqu'en décembre nous devons également dire si nous acceptons qu'un délai de 18 mois soit fixé à la récolte des signatures pour une initiative. Grâce à un referendum auquel nous avons participé, cette question du délai de 18 mois (jusqu'à maintenant, il n'y a aucune limite de temps à la récolte) sera également soumise à votation.

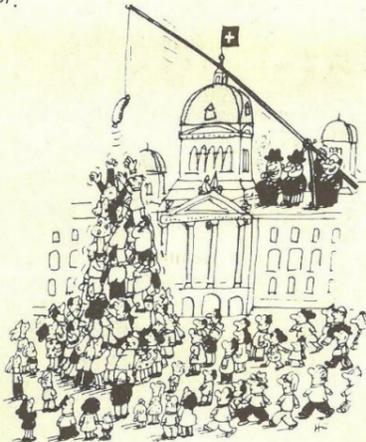
Cependant, au-delà de cet aspect conjoncturel important, la question de l'utilisation des instruments de la démocratie semi-directe se pose de plus en plus aux organisations révolutionnaires. Ces dernières années, la LMR a participé à trois campagnes référendaires au moins (huile de chauffage, réduction des subventions à l'AVS, délai de 18 mois pour les initiatives) et a été partie prenante et active d'une initiative (celle des 40 heures). Ce qui suit est une tentative de rappeler quelques principes et de poser quelques problèmes en lien avec l'utilisation de la démocratie semi-directe, pour éclaircir les idées au moment où la question est d'actualité par les votations qui viennent<sup>1)</sup>.

Avant d'en venir au cas suisse il est nécessaire de rappeler quelques analyses générales du marxisme sur la question.

## QUESTIONS GENERALES

Comme d'autres droits démocratiques (suffrage universel, par exemple) les instruments de la démocratie semi-directe ont un caractère contradictoire : d'une part, ils sont partie intégrante de l'Etat bourgeois, donc essentiellement déterminés dans leur nature par la nature même de cet Etat; d'autre part, ils représentent un moyen important à disposition des classes dominées par la bourgeoisie pour s'exprimer politiquement, s'organiser, défendre certains intérêts, etc. Cette contradiction est en fait inscrite dans l'Etat bourgeois lui-même. La simple activité de chaque capitaliste déterminée par la recherche du profit et la concurrence ne permet pas de créer un certain nombre de conditions sociales et techniques nécessaires à la production capitaliste elle-même (transports, éducation, maintien de l'ordre, etc.). L'Etat est cette institution qui est à la fois liée aux intérêts d'ensemble des capitalistes, mais indépendante (plus ou moins) de tel ou tel intérêt particulier d'un capitaliste donné. Cette extériorité de l'Etat vis-à-vis des contraintes immédiates de la concurrence s'exprime au mieux dans la forme démocratique que prend cet Etat. Rappelons que c'est dans sa lutte contre l'aristocratie et ses privilèges multiples que s'est développée l'idéologie démocratique, opposant l'égalité inviolable de chaque individu contre la justification divine de la monarchie et des privilèges. Le Parlement a lui-même été le lieu où la bourgeoisie ascendante unifiait ses intérêts face au roi et à ses soutiens politiques. La légitimité démocratique était ainsi nécessaire à la bourgeoisie pour renverser le pouvoir ancien et instaurer le sien. Cependant, ce pouvoir nouveau restait un pouvoir de classe, l'Etat une "application organisée, systématique, de la contrainte aux hommes"<sup>2)</sup>. La différence avec les formes d'Etat antérieures tient néanmoins au fait que l'Etat capitaliste se donne ouvertement, par sa forme démocratique, comme l'Etat de tous : son caractère de classe est formellement absent de toutes ses institutions, puisque chaque citoyen dispose d'une voix ! Cette situation imprime d'un caractère particulier le mode de domination politique de la bourgeoisie, ce que met bien en évidence Marx lorsqu'il parle de la Constitution française de 1848 et de sa "vaste contradiction (qui) consiste en ceci : les classes

dont elle doit perpétuer l'esclavage social — prolétariat, paysans, petits bourgeois — sont mises par elle en possession du pouvoir politique par le moyen du suffrage universel. Et à la classe dont elle sanctionne l'ancienne puissance sociale, à la bourgeoisie, elle enlève les garanties politiques de cette puissance. Elle enseigne sa domination politique dans des conditions démocratiques qui aident à, chaque instant les classes ennemies à remporter la victoire et qui mettent en question les fondements mêmes de la société bourgeoise"<sup>3)</sup>.



Marx exagère sans doute les risques réels découlant de la forme démocratique de l'Etat bourgeois, puisque celui-ci peut utiliser la force chaque fois qu'il est vraiment menacé par la logique démocratique elle-même (cf. Chili). Cependant, Marx soulignait là l'une des contradictions importantes de l'Etat bourgeois classique. La classe dominante a résolu cette difficulté de différentes manières : en limitant au maximum les droits démocratiques (vote censitaire, exclusion des femmes, des jeunes, des étrangers, etc.) et en disposant du contrôle des moyens nécessaires à l'exercice des droits démocratiques (presse, notamment). Et l'une des luttes importantes du mouvement ouvrier a justement été d'élargir au maximum ces droits démocratiques (en Suisse, l'élection à la proportionnelle du Conseil national introduite en 1919 est un fruit direct de la grève générale de l'année précédente). Et aujourd'hui, la volonté de la bourgeoisie de limiter l'accès au referendum et à l'initiative en Suisse est un exemple que ces droits

sont toujours le produit du rapport de forces entre classes.

A chaque période de crise, la bourgeoisie suisse a essayé de rogner les droits démocratiques. Au sortir de la première guerre, alors que la vague révolutionnaire qui avait submergé l'Europe ne s'était pas encore totalement retirée, deux parlementaires proposèrent en 1922 une motion demandant que soient déclarées inadmissibles "les initiatives déraisonnables ou révolutionnaires, par exemple une initiative demandant la socialisation des femmes et des enfants, la suppression du mariage et de la famille ou la suppression de la propriété"<sup>4)</sup>... Cela fut refusé et on préféra la Lex Häberlin (criminalisant les activités du mouvement ouvrier) comme moyen d'éloigner le danger révolutionnaire. Lors de la crise des années 30, les droits démocratiques furent cette fois concrètement limités, par l'utilisation systématique de la procédure d'urgence pour les lois, empêchant par là le recours au referendum. Une estimation autorisée évalue à une centaine les lois qui furent ainsi soustraites à la possibilité de referendum entre 1930 et 1939<sup>5)</sup>. Et maintenant, sous des prétextes techniques (le Parlement et le gouvernement ne peuvent plus suivre, les électeurs ont augmenté en nombre, etc.), de nouvelles tentatives de restreindre ces droits apparaissent. L'incapacité accrue des partis associés au gouvernement de traiter les contradictions nouvelles nées de la crise générale du capitalisme incite ainsi le gouvernement à restreindre la démocratie semi-directe, moyen utilisé de plus en plus



par "tous les groupes exclus du compromis helvétique" (selon une expression du professeur Meynaud, qui a étudié la question). C'est ce qu'avoue crûment le Conseil fédéral lorsqu'il écrit : "Tels qu'ils se présentent aujourd'hui, les partis sont bien loin de maîtriser, sur le plan de l'organisation et sur celui de la thématique, les situations conflictuelles qui se produisent de plus en plus souvent. Cela étant, le 'peuple non-organisé' intervient et recourt au moyen classique de la démocratie directe... dans une mesure incon nue jusqu'ici"<sup>6)</sup>. En effet, la multiplication des initiatives et referendum depuis 1968 est réelle (cela s'est produit en fait à chaque période de crise 1918-1923; 1930-1939) et les problèmes posés souvent très gênants pour la bourgeoisie. Avec ses dispositions le Conseil fédéral espère éviter que les contradictions capitalistes ne se répercutent trop clairement au niveau de l'Etat, politisant ainsi une situation que 40 ans de compromis et de paix du travail ont jusqu'à maintenant préservée. Si l'augmentation à 100 000 du

nombre des signatures et le délai de 18 mois avaient été appliqués dès 1971 (date de l'introduction du suffrage féminin), seules 3 initiatives sur les 25 déposées jusqu'au début 1977 auraient abouti !<sup>7)</sup>. Lorsque le Conseil fédéral veut faire croire que ses mesures n'auraient aucun effet important sur le système politique suisse, il ne convainc que lui-même...

Si la bourgeoisie cherche ainsi à limiter les droits démocratiques, c'est qu'ils doivent bien servir à quelque chose ! En effet, l'utilisation de ces droits par les classes opprimées, couplée à des actions de masse, a sans aucun doute permis d'obtenir des avantages partiels et de forcer au compromis la bourgeoisie sur tel ou tel sujet (essentiellement protection du travail et assurances sociales). De plus, Marx souligne que le suffrage universel "serait déjà plus que suffisant s'il n'avait donné d'autre bénéfice que de nous permettre de nous compter tous les trois ans" et qu'il "nous a fourni un moyen qui n'a pas son égal pour entrer en contact avec les masses populaires là où elles sont encore loin de nous, pour contraindre tous les partis à défendre devant tout le peuple leurs opinions et leurs actions face à nos attaques"<sup>8)</sup>.

70 ans plus tard, Lénine ne met plus tellement en avant cet aspect-là des droits démocratiques, mais plutôt leurs dangers et leurs aspects illusoire. C'est qu'entre lui et Marx, il y a des années de pratique parlementariste de la IIème Internationale. En effet, malgré son extension continue sous la pression notamment du mouvement ouvrier, la démocratie bourgeoise reste illusoire dans la mesure précise où elle postule une séparation absolue entre l'homme politique, citoyen égal aux autres citoyens, et l'homme réel, exploiteur ou exploité. Cette séparation entre le politique et l'économique est le fondement même de l'existence de l'Etat bourgeois (cf. supra) et n'est qu'un des aspects de la réification générale des rapports sociaux capitalistes suscitée par l'extension des rapports marchands. De même que l'argent et le marché reconstituent une certaine cohérence de la production économique "derrière le dos" des producteurs, l'Etat incarne une cohésion politique abstraite et réelle à la fois, où la forme démocratique joue un rôle essentiel par le suffrage universel qui permet théoriquement à chacun de participer à l'Etat. Ce caractère illusoire et réifié de l'exercice des droits démocratiques dans la société bourgeoise ne peut pas être supprimé par simple extension formelle des droits. Tant que les rapports marchands généralisés par le mode de production actuel subsisteront, tant que la bourgeoisie restera la classe dominante, les intérêts réels de la classe ouvrière seront toujours déformés d'une manière ou d'une autre par le recours à la forme démocratique bourgeoise. La séparation entre le politique et l'économique persistera et l'activité politique immédiate de cette classe se fera encore essentiellement par l'action directe que représentent les grèves, les manifestations de masse, etc.

Dans la suite de cet article, nous abordons plus précisément le cas de la démocratie semi-directe en Suisse.

Cl.

1) Nous ne parlons ici que du niveau fédéral, à l'exclusion des cantons et communes où les droits démocratiques peuvent être encore plus développés.

2) Lénine, "L'Etat et la Révolution", in Oeuvres choisies, 1968, p. 340.

3) in "Les luttes de classes en France", in Oeuvres choisies, vol. I, 1970, p. 245.

4) Message du Conseil fédéral concernant la loi fédérale sur les droits politiques, du 9 avril 1975, in Feuille fédérale, 1975, I., p. 1341.

5) Aubert Jean-François, "Traité de droit constitutionnel", vol. I, p. 68 et vol. II, p. 420.

6) Message du Conseil fédéral concernant le relèvement du nombre des signatures, du 9 juin 1975, in Feuille fédérale, 1975, II, p. 142.

7) "Tout va bien", février 1977, p. 4.

8) "Les luttes de classes en France", op. cit., p. 204.

## YA PAS QU'LA POLITIQUE...

Campagne internationale pour les enfants du Chili organisée par Terre des Hommes Suisse  
Lausanne, ve 16 et sa 17 sept., th. de Vidy, 20h.30, 15.-, avec Imago, Los Kusis, Bernard Montangero.  
Thonex (GE), ma 27 sept., salle communale, 20h.30, 12.-, avec Henri Tachan, Karaxu, Pierre Chastellain.  
La Chaux-de-Fonds, me 28 sept., salle de l'Ancien Stand, 20h.30, 12.- et 15.-, avec Henri Tachan, Karaxu, Pierre Chastellain.

Tour-de-Peilz, je 29 sept., salle des Remparts, 20h.30, 12.-, avec les mêmes.  
Nyon, ve 30 sept., Aula du Collège, 12.- : Henri Tachan, Karaxu, Antoine Auchlin.  
Dès 19h. : stands et vente d'artisanat chilien fait par des chômeurs, anciens détenus politiques, etc. et alimentation sud-améric.

### GENEVE

CAC, cinéma Voltaire jusqu'au 25 sept. : Festival international du jeune cinéma (sélection du fest. d'Hyères).

Apéritif-théâtre de Carouge  
ma 27, me 28, ve 30 sept., sa 1er, di 2 oct., 18h.30 : Paysages de l'exil, cabaret littéraire Eisler-Brecht.

### Grand café du Grütli

21 au 25 sept., 21h. : Les acrobates, de Horowitz (en fr.), mise en scène R. Sassi, 22h. : Et toc de et par Bénédicte Ganpert.

### LAUSANNE

cinéma Montchoisi  
18h.30 et 20h.30 : "Monsieur le Docteur"

(film sur l'avortement)

### Grande salle d'Epalinges

je 22 sept., 20h.30 : Isabel et Angel Parra (avec Tita Parra), 12.-, loc. : Au Centre, secr. PS et POP, bénéfice versé au Comité international de solidarité avec la Résistance chilienne qui organise la soirée.

cinémathèque suisse, Aula de Béthusy  
ve 23 sept., 20h. : Andrei Roublev de Andrei Tarkovski (URSS, 1966).

Edith Auriol

# LA DICTATURE THAÏLANDAISE AU COMPTOIR SUISSE



Le coup d'Etat du 6 octobre 1976

**“Le monde des affaires attend avant tout du nouvel ordre une activation des investissements étrangers...”**  
**“Informations économiques” de janvier 1977.**

Dans notre article consacré à la situation en Thaïlande (voir la brèche no 164-165, pp. 14-15), nous écrivions que la cause essentielle de la prise du pouvoir par les militaires le 6 octobre dernier était l'incapacité des gouvernements "civils" (de 1973 à 1976) à faire face aux mouvements revendicatifs des ouvriers, paysans et étudiants et à encourager par là l'investissement des capitaux étrangers.

L'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), qui vient d'annoncer à l'occasion de son cinquantenaire la restructuration de ses activités et qui centralise les efforts du patronat helvétique en vue de favoriser l'expansion des intérêts impérialistes suisses à l'étranger, nous donne raison, lui qui dans son bulletin "Informations économiques" de janvier 77 dit au sujet de la Thaïlande (nous traduisons de l'allemand) :

“... La prise du pouvoir par les militaires le 6 octobre 1976 représente un événement décisif dans la vie politique thaïlandaise avec des répercussions probablement importantes sur la vie économique. Après les trois années à peine d'expérience démocratique qui ont conduit à un climat de plus en plus instable, le gouvernement autoritaire de Thanin Kraivichien de-

vrait conduire le pays par étapes successives et dans un délai de 12 ans vers une démocratie complète. Le monde des affaires attend avant tout du nouvel ordre une activation des investissements étrangers qui s'étaient pour ainsi dire taris après le choc vietnamien. Ce qui paraît décisif pour le développement à long terme de l'économie thaïlandaise, qui dispose d'un potentiel considérable (bonne infrastructure, agriculture susceptible de se développer, richesses minières, force de travail à bon marché), c'est que la réalisation des réformes de structures au plan socio-économique, étant donné la proximité des voisins communistes, puisse être menée à bien dans les délais.” (souligné par nous).

Si la Thaïlande ne représente pour l'impérialisme suisse qu'un marché et un champ d'investissement relativement secondaires (importations et exportations avec la Thaïlande pour 1976 ne constituent respectivement que le 0,13 o/o et le 0,16 o/o du total des importations et exportations suisses; au plan des investissements la Suisse ne vient qu'en 11ème position, loin derrière le Japon et les Etats-Unis), ce commentaire patronal cache à peine la satisfaction avec laquelle on a

accueilli la fin d'une période "instable" et l'espoir qu'on place dans des "réformes de structures" propres à faire de la Thaïlande, et une place sûre pour les investissements suisses, et un rempart efficace face au voisinage d'Etats communistes.

Enfin, il faut signaler que les militaires au pouvoir ont défini un nouveau code d'investissement qui garantit aux sociétés étrangères :  
 — l'exemption totale d'impôt sur le revenu pour 3 ou 5 ans et 50 o/o seulement pour les 5 années suivantes;  
 — l'exemption d'impôt jusqu'à 100 o/o pour le capital d'équipement importé et jusqu'à 90 o/o pour les matières premières;  
 — la réduction de l'impôt sur le chiffre d'affaires allant jusqu'à 90 o/o sur une période maximum de 10 ans;  
 — etc. (in Monde Diplomatique d'août 1977).

Voilà qui éclaire quelque peu la signification de la présence thaïlandaise au Comptoir Suisse; on imagine aisément la nature des discussions qui auront lieu, durant la période du Comptoir, entre la délégation thaïlandaise et les représentants de l'impérialisme suisse.

12.9.1977 Jon

## 18 inculpés menacés de la peine capitale : Il faut les sauver!

Alors que la dictature thaïlandaise expose au Comptoir Suisse, le procès de 18 militants s'est ouvert, le lundi 5 septembre, devant le tribunal militaire de Bangkok. Ils sont accusés d'"incitation à l'émeute", de "tentative de meurtre", d'"activités communistes", de "trahison", et pour six d'entre eux de "crime de lèse-majesté". Ils risquent donc tous et toutes la peine capitale. Leur crime ? avoir été arrêtés avec plusieurs milliers d'autres étudiants, travailleurs et personnalités syndicales lors du coup d'Etat du 6 octobre 1976.

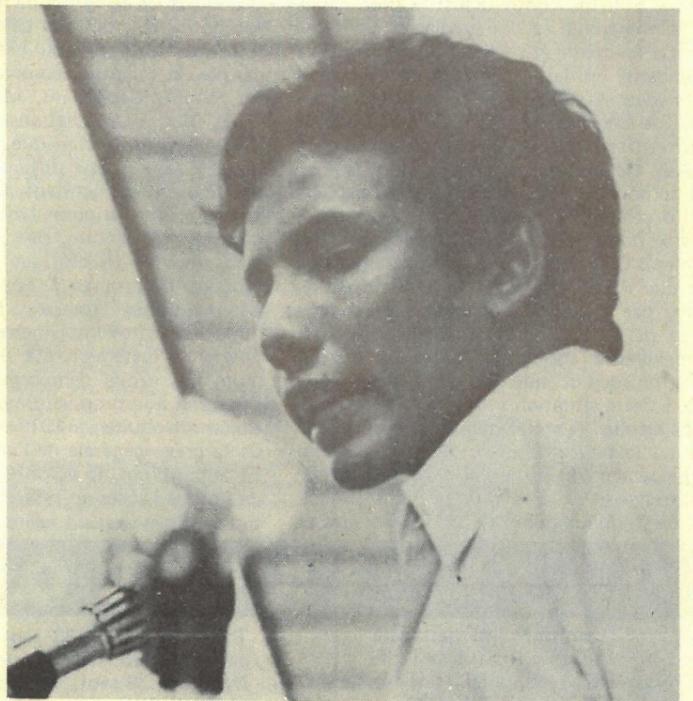
A l'ouverture du procès les 18 inculpés ont réaffirmé leur innocence et dénoncé la juridiction d'exception à laquelle ils sont soumis : en octobre 1976, lors des événements qui leur sont aujourd'hui reprochés, ils se trouvaient en effet "sous la protection de la constitution de 1974 qui garantissait la liberté d'expression". Cette constitution fut abrogée à la suite du coup d'état. Ces militants inculpés sont donc en réalité 18 boucs émissaires choisis par la junte au pouvoir pour avaliser la thèse fallacieuse d'un "complot gauchiste", thèse montée de toutes pièces par la hiérarchie militaire pour justifier le coup d'Etat du 6 octobre.

A Bangkok l'ouverture de ce procès a suscité la première manifestation de masse depuis le 6 octobre. En plus des 200 personnes qui purent pénétrer dans la salle d'audience, ce sont en effet 2 000 à 3 000 manifestants qui se massèrent devant les portes du tribunal. Alors que le pays est soumis à un arsenal de lois d'exception, le fait est significatif.

L'attitude des inculpés est elle aussi exemplaire : menottés et entravés de chaînes, détenus depuis onze mois sans jugement, privés d'avocat, menacés de la peine de mort, ils n'ont pourtant pas hésité à dénoncer la "justice" factice devant laquelle ils sont traînés. Souriant, s'adressant à la presse, faisant de la main le signe de la victoire, ils ont tout fait pour faire de la salle d'audience une tribune d'accusation contre l'arbitraire qui veut les soumettre. La foule massée au-dehors leur a réservé une ovation lorsqu'ils furent emmenés vers leurs centres de détention.

Le procès semble maintenant reporté au 7 octobre, date à laquelle les premiers témoins seront entendus. Le sort des inculpés dépend pour une large part de l'action qui sera menée en leur faveur à l'échelle internationale d'ici le 7 octobre. En effet les militaires thaïlandais sont divisés quant à l'issue qu'il faut donner à ce procès : jugement sans appel, exécutions à la clé, pour intensifier dans le pays le climat de terreur actuel; ou peines plus "légères" afin de ne pas se heurter de front à l'opinion publique internationale ou surtout à la "bienveillance" de certains impérialismes, américain en particulier, qui sous la houlette de Carter mène une opération de "blanchissage" de la politique extérieure américaine en défendant les droits de l'homme. C'est ici précisément que résident les chances de sauver la vie des inculpés.

Le "Comité de solidarité avec le peuple thaï", centralisé à Paris, appelle "toutes les organisations démocratiques et les démocrates à apporter leur soutien aux 18 inculpés". Nous invitons donc les organisations politiques, syndicales et autres en Suisse à joindre leurs protestations aux nôtres en les adressant directement à l'ambassade de Thaïlande à Berne. Nous invitons aussi nos lecteurs et lectrices à soutenir la résistance de l'intérieur en contribuant à l'envoi de médicaments et de matériel chirurgical de première nécessité. Les sommes versées à notre CCP (LMR-Lausanne CCP 10-1261) avec mention Thaïlande seront transmises au "Comité de solidarité avec le peuple thaï".



Sutham Saengpratoom est l'un des 18 inculpés menacés de la peine capitale. Il est secrétaire général du Centre national étudiant de Thaïlande. Il fut arrêté au matin du 6 octobre en compagnie de 6 autres leaders du mouvement étudiant. Depuis il est détenu à la prison spéciale de Nonburi et fut soumis à diverses méthodes de torture : courant électrique sur le pénis, coups portés avec une matraque métallique recouverte de caoutchouc.